



Chrétiens de la
Méditerranée
Le réseau citoyen des acteurs de paix

« L'Europe et la Méditerranée »

Quels sont les enjeux à l'approche des élections européennes de mai 2019 ?

Contributions réunies à l'occasion de la soirée-débat
du 14 mai 2019 à Paris

Série de « Regards » publiés sur le site internet de CDM au printemps 2019

Sommaire

| | |
|--|----|
| INTRODUCTION : Bernard UGHETTO – L'Europe et la Méditerranée ; débattons ! | 3 |
| Gabriel NISSIM, o.p. – Une fraternité européenne autant que méditerranéenne .. | 7 |
| Jacques HUNTZINGER – La Méditerranée existe-t-elle ? | 9 |
| René VALETTE – Analyse démographique et enjeux migratoires de l'espace méditerranéen | 12 |
| Gabriel NISSIM, o. p. – Les enjeux des élections européennes de mai 2019 (AG de CDM, 20/03/2019) | 18 |
| Marilyn PACOURET – L'Europe, Israël, Palestine. Quelle place l'Europe doit-elle prendre dans l'application et le respect du droit international ? | 24 |
| Jean-Dominique DURAND – Penser la Méditerranée, la diversité rend-elle la paix impossible ? | 30 |
| Xavier GODARD – Les relations économiques euro-méditerranéennes, quels enjeux ? | 36 |
| Christian LOCHON – Une société civile à bases religieuses, un concept citoyen du Proche-Orient | 39 |
| Olivier BRACHET – Comment « apprécier » notre problème d'immigration | 42 |
| Francis VALLAT – Un combat vital pour tous : réfugiés, Europe, nous-mêmes . | 46 |
| Slimane BEDRANI – Les relations Algérie-Union Européenne : un point de vue | 49 |
| POSTFACE : Laurent TESSIER – Ranimer la conscience européenne pour une Europe ouverte sur la Méditerranée | 55 |
| ANNEXE : Marc PIERINI – La crise du projet européen et ses conséquences pour l'agenda euro-méditerranéen | 61 |

Regards – L'Europe et la Méditerranée ; débattons !

4 mars 2019 – Chrétiens de la Méditerranée

Présentation et introduction de notre série de « Regards » sur l'Europe et la Méditerranée à l'occasion des élections européennes 2019, par Bernard Ughetto, vice-président de CDM.

Du 23 au 26 mai prochains se tiendront, dans les 27 États membres de l'Union Européenne (sous réserves liées au retrait du Royaume-Uni), les élections au Parlement européen. Cet événement considérable – des millions d'européens vont ensemble élire 705 députés européens – ne peut laisser les Chrétiens indifférents, moins encore les Chrétiens de la Méditerranée.

Les chrétiens et l'espérance européenne

Dès la fin de la seconde guerre mondiale, les chrétiens se sont en effet profondément impliqués en faveur de la construction d'une Europe unie dont l'idée même est inscrite fondamentalement dans la pensée chrétienne[1].

Elle devait être l'occasion de concrétiser l'immense espérance de bâtir enfin une authentique coopération de sociétés et une solidarité de destins entre ses États membres longtemps déchirés par des guerres sans fin qui les conduisirent jusqu'à Auschwitz et au bord de l'anéantissement.

Beaucoup nourrissaient aussi l'espoir que, dépassant le strict cadre européen, cette construction soit l'occasion de lancer des ponts entre tous les pays du pourtour méditerranéen liés entre eux par une histoire plusieurs fois millénaires et une réalité géopolitique évidente.

L'actualité sinistre des milliers de migrants fuyant les rives du sud pour tenter de rejoindre celles qu'ils croient plus hospitalières du nord prouve cruellement toute la pertinence de cette vision.

Des échéances électorales aux enjeux cruciaux

Face à toutes ces espérances, comment s'annonce cette élection ?

Les Cassandre prédisent qu'elle sera l'occasion d'une abstention record, de votes sanctions ou protestataires, de revendications nationalistes ou populistes.

Quelques-uns de nos esprits les plus brillants ont dressé, après bien d'autres, un bilan et des perspectives peu encourageantes de l'état de notre Union[2],[3].

Le constat n'est pas nouveau et il est sans doute aisé de le dresser.

Bringuebalées par les crises et les mutations, les opinions publiques sont moroses et finissent par négliger 70 années ininterrompues de paix, un niveau de vie collectif comme l'humanité n'en a jamais

connu, un système d'échanges universitaires qui ouvre au monde des millions de jeunes, la renaissance de l'Europe centrale après un demi-siècle de totalitarisme, le sauvetage de la Grèce que la faillite menaçait...

Prendre l'initiative pour « reprendre les choses en main » ?

Et pourtant, il est juste et urgent de s'interroger sur la direction qu'il convient de donner à une espérance dont la mise en œuvre ne convainc plus complètement, irrite souvent par des réglementations obscures ou tatillonnes, des attermoissements incompréhensibles, quand elle ne soulève pas l'indignation devant tant d'injustices non résolues, tant de misères non secourues, tant de potentialités délaissées ou mal orientées et angoisse ou révolte une partie des peuples qui ne trouve plus sa place dans le monde nouveau qui s'installe, semble-t-il, inéluctablement et sans elle.

Beaucoup d'initiatives sont lancées actuellement pour informer, expliquer, réfléchir à ce devenir commun, ce qui montre que l'attente est grande^[4].

Nous savons bien en effet que notre avenir est inscrit fondamentalement dans le cadre européen et que le repli sur soi pour se donner l'illusion de « *reprendre les choses en main* » conduirait à une impasse tragique, comme le Brexit en fournit déjà la démonstration, alors que d'immenses défis se présentent – climat, développement, équilibres mondiaux... – qui ne peuvent d'évidence être relevés à l'échelle de nos seuls États.

Chrétiens de la Méditerranée s'engage ...

Pour sa part, *Chrétiens de la Méditerranée* souhaite saisir l'occasion de cette élection européenne pour inviter à une réflexion centrée sur la relation entre **l'Europe et la Méditerranée** qui reste un des grands chantiers à engager, paradoxalement peu abordé.

Quelles formes la coopération économique peut-elle prendre dans l'espace euro-méditerranéen ? Où en est l'Union pour la Méditerranée ? Quel rôle va jouer la démographie dans cette région ? L'Europe saura-t-elle relever l'immense défi des flux migratoires dans le respect des principes qui ont inspiré sa fondation ? Comment peut-elle contribuer au respect des droits humains et des résolutions internationales dans toute cette région ? Quelle place occupent les religions ? Peut-on encore rêver d'un espace de tolérance et de respect ou sommes-nous voués à affronter le « choc de civilisations » décrit par certains ?

Cent questions qu'il conviendrait de repenser plus globalement dans la perspective de cette relation, de son actualité et de son devenir.

... et vous invite au débat !

Nous proposons d'engager ce débat par une série de contributions publiées à partir de ce mois de mars, dans **la rubrique « Regards »** de **notre site internet**.

Avec des contributeurs experts et de qualité...

On ne pouvait espérer meilleur introducteur à cette réflexion que **Gabriel Nissim, o.p.**, qui nous présentera son regard de chrétien sur « *une fraternité européenne autant que méditerranéenne* », puis **Jacques Huntzinger** ancien ambassadeur de France auprès de l'Union pour la Méditerranée nous livrera une analyse des problèmes géopolitiques de l'espace euro-méditerranéen, **Marilyn Pacouret** confrontera ensuite les accords d'association UE/Israël avec les règles internationales de protection des droits de l'homme, tandis que **René Valette** traitera des aspects démographiques, en introduction à la question des migrants .

nous poursuivons notre série de publications sur le thème *Europe et Méditerranée*, avec un riche texte de **Jean-Dominique Durand**, professeur émérite des Universités[5], qui, en écho aux propos de **Jacques Huntzinger**[6] et **René Valette**[7], revient sur la complexité du monde méditerranéen dont il écrit que « *Penser la Méditerranée, c'est penser la différence, la pluralité* » et nous propose une clé inspirée pour le déchiffrer.

Pour compléter cette approche géopolitique, vous pourrez lire encore, outre le texte de la conférence de **Gabriel Nissim** donnée lors notre dernière Assemblée générale (20 mars 2019)[8], l'étude de **Marc Piérini**, ancien ambassadeur de l'Union Européenne en Turquie et Syrie, publiée en octobre dernier dans l'*Annuaire de la Méditerranée* (reproduit en annexe avec l'aimable autorisation de l'auteur)[9],[10].

Puis, **Xavier Godard** et **Christian Lochon** étudierons successivement deux des grandes questions de l'espace euro-méditerranéen : celle des rapports économiques et celle de la place des religions.

Nous aborderons ensuite le grand défi de notre humanité, que représentent, dès maintenant et pour les prochaines décennies, les migrants, en accueillant des textes d'**Olivier Brachet** ancien directeur de **Forum Réfugiés**, Juge à la Cour nationale du droit d'asile et **Francis Vallat**, président de **l'Association SOS Méditerranée**[11].

Enfin, comment ne pas ouvrir ce panel à une tribune consacrée à l'Algérie, qui vient de faire dans l'actualité, une entrée stupéfiante et si réjouissante, en fournissant au monde étonné, une magnifique démonstration d'énergie démocratique, déterminée mais retenue, inventive mais réaliste. **Slimane Bedrani**, économiste algérien, Directeur de recherches au Centre de Recherches en Économie Appliquée pour le Développement[12], nous communiquera son regard sur l'avenir des relations entre l'Europe et cette jeune démocratie qui se cherche et se réinvente.

En guise de postface, **Laurent Tessier** nous livre un regard qui convoque philosophes et grands penseurs européens pour mesurer avec espérance l'ampleur des défis civilisationnels auxquels l'Europe devra se confronter si elle veut demeurer ouverte sur le monde, en particulier la Méditerranée.

Bernard UGHETTO

Pour CDM

Notes :

[1] Jean Dominique Durand – **Les apports du christianisme à l'unité de l'Europe** – Fondation pour l'innovation politique, 2018.

[2] Hubert Védrine – **Face au chaos, sauver l'Europe !** – Laina Levi, 2016.

[3] Régis Debray – **L'Europe fantôme** – Tract Gallimard, 2018.

[4] Notamment :

- Le Collège des Bernardins, le Centre Sèvres, les revues Études et Projet ainsi qu'Arte se sont associés pour l'organisation d'un cycle de six débats intitulé « **L'Europe face aux Européens** » (de février à avril 2019). Pour voir et revoir les vidéos du cycle, **cliquez ICI**. À lire également, l'ouvrage d'Antoine Arjakovsky et Jean-Baptiste Arnaud – **Retrouver le goût de l'aventure européenne (PDF gratuit)** – issu de la réflexion du séminaire « Passé et avenir de la civilisation européenne » du Collège des Bernardins.
- Le colloque annuel de Pax Christi-France se tiendra le 23 mars 2019 (Centre Sèvres) avec pour thème : « **2019, quelles missions pour l'Europe ? Élection européenne, l'urgence du choix** ». Pour plus d'informations, **cliquez ICI**.
- *Le Monde diplomatique* (mars 2019) – **Dossier Europe. « Une union à refaire »**.

[5] Jean Dominique Durand a notamment publié « **Les apports du christianisme à l'unité de l'Europe** » – Fondation pour l'innovation politique, décembre 2018.

[6] « **La Méditerranée existe-elle ?** » mis en ligne le 17 mars dernier.

[7] « **Analyse démographique et enjeux migratoires de l'espace méditerranéen** » mis en ligne le 27 mars dernier.

[8] « **Les enjeux des élections européennes de mai 2019** » mis en ligne le 9 avril 2019. Retrouvez également « **Une fraternité européenne autant que méditerranéenne** » mis en ligne le 7 mars 2019.

[9] « La crise du projet européen et ses conséquences pour l'agenda euro-méditerranéen » dans lequel l'auteur aborde notamment le conflit entre les valeurs des démocraties libérales fondatrices de l'Union Européenne et les tendances illibérales et autoritaires qui se développent tant à l'intérieur de l'Union que dans le bassin méditerranéen et réfléchit à ses implications.

(https://www.iemed.org/observatori/arees-danalisi/arxiu-adjunts/anuari/med.2018/fr/Crise_projet_europen_Marc_Pierini_medyearbook2018_fr.pdf)

[10] L'Annuaire de la Méditerranée est une publication de l'Institut Européen de la Méditerranée dont tous les articles sont accessibles gratuitement en ligne (www.iemed.org/publications).

[11] Nous engagerons dans les prochaines semaines, une série de publications consacrées au phénomène migratoire.

[12] Slimane Bedrani fut l'un des contributeurs précieux de l'Université d'Hiver de Chrétiens de la Méditerranée organisée à Marseille en novembre 2016 – voir « l'Algérie : un demi-siècle après, où en est-on ? » in « Paroles d'Algérie », Actes de la 4e Université d'Hiver. Pour **se procurer les Actes** de l'Université d'Hiver « Paroles d'Algérie » (novembre 2016) ou pour **lire la recension des Actes** du colloque « Paroles d'Algérie » merci de consulter notre site.

Gabriel Nissim, o.p. – **Une fraternité européenne autant que méditerranéenne**

7 mars 2019 – Chrétiens de la Méditerranée



Regard sur l'Europe et la Méditerranée – 1 – par Frère Gabriel Nissim, o.p., ancien président de la Commission des droits de l'Homme des OING du Conseil de l'Europe.

En réalité, la Méditerranée n'est pas la frontière sud de l'Europe. Notre voisinage avec les pays des autres rives de la Méditerranée, bien plus que géographique, est culturel, social, religieux. Une longue histoire, riche, souvent aussi conflictuelle, relie l'Europe aux autres peuples méditerranéens, mais la Méditerranée est avant tout pour nous un lieu source, auquel nous sommes liés par tout ce que nous sommes.

C'est pourquoi les rives sud de l'Europe ne peuvent et ne doivent en aucun cas être des frontières à clore. Tout au contraire, la Méditerranée doit rester ce qu'elle est : l'espace ouvert au sein duquel les échanges doivent continuer à enrichir, comme cela a été le cas durant des millénaires, les populations qui la bordent. Il faut donc saluer les programmes de coopération et de développement mis en place par l'Union européenne avec les pays méditerranéens. Car qu'il s'agisse du Moyen-Orient, de l'Égypte, des pays du Maghreb, que serions-nous sans l'apport de ces pays, matériellement, philosophiquement, religieusement ? Comme vient de le proclamer la Déclaration solennelle conjointe des deux plus hautes autorités de l'Islam sunnite et de l'Église catholique, la Méditerranée doit être un espace ouvert pour « la fraternité humaine ».

Aujourd'hui, la Méditerranée est le cadre d'un enjeu humanitaire sans précédent à cette échelle : les migrations. Celles-ci mettent hélas en lumière à quel point nos réflexes de peur et d'égoïsme sont profondément enracinés en Europe. Elles soulignent notre inaction politique, notre irresponsabilité humaine vis-à-vis des populations de tant de pays méditerranéens et au-delà. Mais il ne faut pas s'y tromper : ce sont les mêmes réflexes de violence égoïste qui menacent à l'heure actuelle la construction européenne de l'intérieur, entre pays membres de l'Union européenne (de Londres à Budapest, de Rome à Varsovie), qu'entre l'Europe et les pays des autres rives de la Méditerranée. Et quant aux migrations, le problème n'est pas d'abord de savoir combien de migrants nous allons accueillir. C'est de savoir comment nous allons apprendre à vivre ensemble avec de plus en plus de différences entre nous : différences de langue, de culture, d'appartenance, de religion. Et la présence des Polonais à Londres est aussi mal supportée par certains que celle des Syriens à Paris, ou celle des Éthiopiens à Rome. C'est pourquoi l'urgence actuelle, pour tous et chacun, est d'apprendre à reconnaître sous ces différences la ressemblance profonde qui est la nôtre : l'uniformité est la caricature de l'unité humaine authentique.

Or c'est justement l'objectif de la construction européenne depuis 70 ans et sa valeur, à nos yeux de chrétiens : avoir cherché à unir nos diversités (selon la devise même de l'Union européenne), en faisant prévaloir le bien commun sur nos égoïsmes nationaux, la force du droit sur le droit de la force, et avoir accompli ce véritable miracle qu'a été la réconciliation entre les ennemis d'hier. L'Union européenne a su transposer dans le domaine économique et même politique l'unité culturelle qui est depuis longtemps la nôtre – une unité là encore riche de sa diversité. Or cette richesse culturelle, comment ne pas reconnaître ce qu'elle doit à la Méditerranée ?

Avec pour nous chrétiens, une responsabilité particulière : faire de la diversité religieuse non plus une source de division, de guerres, mais de fraternité. Ce que nous avons réalisé entre chrétiens, en réussissant à transformer nos guerres de religion fratricides en œcuménisme, nous avons aussi commencé à l'entreprendre entre Juifs et chrétiens : après des siècles de persécution, jusqu'à la Shoah, nous en sommes venus à une reconnaissance et à une écoute mutuelles avec des progrès inimaginables depuis 50 ans. Pourquoi ne serions-nous pas capables d'en faire autant entre chrétiens et musulmans, comme nous y invitent l'Imam Ahmed Mohamed al-Tayeb et le Pape François ? Non que cela soit facile : plus on avance dans le dialogue, plus on réalise combien il est difficile de nous comprendre, comme en a fait l'expérience Pierre Claverie. Pourtant, comme le disait E. Lévinas « la vérité de chacun atteint son vrai état dans la vérité universelle au lieu de pâlir devant sa splendeur. ». C'est là le chemin où avancer, pour nos religions comme pour l'Europe.

Car tout est lié : ce sont les mêmes comportements de fond qui sont à transformer – à transfigurer – dans la construction de toutes les relations humaines. Entre religions comme entre pays membres de l'Europe, avec les pays de la Méditerranée comme avec les autres continents. Ce que l'Europe a vécu et construit depuis 70 ans est aujourd'hui menacé par les égoïsmes et la haine, parce que cela ne va, n'ira jamais de soi. Mais que ce soit entre nous ou avec nos voisins, notre vision de chrétiens et notre responsabilité, c'est la fraternité.

Gabriel NISSIM, o.p.

Jacques Huntzinger – La Méditerranée existe-t-elle ?

17 mars 2019 – Chrétiens de la Méditerranée



Regard sur l'Europe et la Méditerranée – 2 – par Jacques Huntzinger, ancien ambassadeur de France, président des Ateliers culturels méditerranéens (projet initié par l'Élysée et le Quai d'Orsay dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée) et directeur de recherche au Collège des Bernardins.

Il a été une Méditerranée, la Méditerranée impériale de la « *mare nostrum* » romaine. Puis il a été des siècles durant des Méditerranées, celles des deux rives clivées de l'Europe et du monde arabo-islamique, marquées par les conflits, les conquêtes, les dominations, mais aussi les échanges. Mais il émerge aujourd'hui une Méditerranée complexe, emplie de ses anciens clivages mais riches de ses nouvelles dynamiques, en train de basculer dans la mondialisation et l'universalisation.

La Méditerranée actuelle entremêle quatre histoires

Celle de la Méditerranée des États apparue au XXe siècle sur les décombres des empires ottoman et coloniaux, dans laquelle les multiples sociétés devenues indépendantes vont construire plus ou moins facilement des peuples et des États. Alors que certains, tels l'Égypte, la Turquie, le Maroc et la Tunisie, sont solidement établis dans leur histoire millénaire ou séculaire, d'autres, tels l'Irak, la Syrie ou la Libye n'ont pas de longue histoire et doivent se construire.

La nouveauté de la Méditerranée des États explique l'intensité de la Méditerranée des conflits, à l'image de l'Europe des siècles passés. Il y a toujours le grand conflit lié à la question non résolue de la Palestine. Il a été et il est la multiplicité des conflits bilatéraux, entre Maroc et Algérie, Liban et

Syrie, Arabie saoudite et Yémen, Iran et Irak. Il est aujourd'hui le nouveau « grand jeu » entre l'Iran et le monde arabe emmené par l'Arabie saoudite, qui est un conflit de puissance avec en toile de fond un antagonisme religieux historique entre un sunnisme majoritaire dominant et un chiisme minoritaire, dominé mais revanchard. Ces conflits multiples sont autant d'« empêcheurs de Méditerranée ».

Il est une troisième histoire de la Méditerranée, celle de la fracture de voisinage économique et culturelle entre les deux rives. Comme l'ont relevé les rapports du PNUD et l'Agence Française de Développement (Afd), la Méditerranée est la seule zone au monde où l'écart économique nord/ sud s'accroît, conduisant au plus grand différentiel de richesse au monde entre deux régions contiguës. La région est trop peu attractive pour attirer suffisamment d'investissements directs, alors même que les Européens effectuent de considérables excédents commerciaux vis-à-vis de la rive sud. De ce fait, la rive sud connaît le plus fort taux de chômage réel mondial, près de 30%, qui touche principalement les jeunes.

Or, en parallèle, la résurgence d'un islam radical révélé par le 11 septembre 2001 a atteint l'ensemble des sociétés arabes sunnites, faisant office de débouché politico-religieux à la frustration de générations arabes traumatisées par l'échec des politiques des régimes en place. Ce cocktail explosif combinant l'échec économique et la tentation de l'islam radical et djihadiste est aujourd'hui la principale source d'explosion de la région.

Mais il est une quatrième histoire, toute récente, de la Méditerranée, ouverte par les Printemps arabes de 2011. Ces printemps, malgré leurs limites et les échecs de nombre d'entre eux, ont révélé l'émergence d'une Méditerranée modernisée et mondialisée. Derrière les voiles et les barbes, la modernité a galopé : modernisation sociale et culturelle, sécularisation, révolution féminine, individualisation, demande croissante de droits, de libertés, de dignité, pénétration de l'idée démocratique. Après les blocages coloniaux du XIXe siècle et les illusions du nationalisme et du socialisme arabe du XXe siècle, les sociétés et les peuples arabes se prennent progressivement en main, aux prises tant avec les traditions culturelles qu'avec les autocraties politiques en place.

C'est toute cette complexité des quatre histoires cumulées et enchevêtrées qui forme la trame de la géopolitique méditerranéenne actuelle et future. Et c'est sur cette complexité que doit se bâtir une politique méditerranéenne réaliste et efficace.

On a souvent confondu le projet politique méditerranéen avec le « mythe méditerranéen ». Pourquoi cette région, la plus ancienne du monde, est-elle la seule qui ne possède aucune institution régionale forte et visible, et pourquoi n'existe-t-il que très peu de traités regroupant l'ensemble des États du bassin ? Parce que la Méditerranée est un espace géographique qui n'a jamais été un espace politique, à l'exception de la « *mare nostrum* » romaine. Tous les projets d'une communauté euro-méditerranéenne ont toujours été des projets avortés. Tant les clivages, les décalages et les peurs entre les deux rives, mais aussi les conflits locaux et régionaux au sein de la rive sud, et naturellement le conflit israélo-arabe sur la Palestine, ont toujours pesé beaucoup plus que les volontés politiques d'un partenariat méditerranéen.

Le dernier échec en date a été l'empêchement de la pleine réalisation du projet français de l'Union pour la Méditerranée, freiné dès le départ par le conflit israélo-arabe, puis bloqué par les Printemps arabes et la chute des principaux dirigeants arabes associés au projet.

Aujourd'hui, où en est-on?

25 ans après la convention de Barcelone de 1995 créant un partenariat euro-méditerranéen, les résultats commerciaux, économiques et financiers sont réels, mais restent trop modestes au regard des énormes défis de la région. 10 ans après le lancement de l'Union pour la Méditerranée, le seul débouché est l'existence d'un secrétariat établi à Barcelone, enfin doté d'une feuille de route adoptée en 2017 avec une cinquantaine de projets, dont les deux projets phares sont l'Université Euromed de Fès et le projet d'usine de dessalement de l'eau pour Gaza.

La Méditerranée est un carrefour entre les trois mondes voisins par la géographie et l'histoire, l'Europe, l'Orient, le Maghreb. Si ces trois mondes, voisins et différents, divergent trop, le risque est grand d'un chaos qui les atteindrait tous. Un sous-emploi chronique de la jeunesse maghrébine ne peut que déboucher sur des flux croissants de migrants vers la rive nord. Une grave crise algérienne ne peut qu'entraîner un chaos méditerranéen. L'Europe a un intérêt vital à renforcer sa politique méditerranéenne.

Jacques HUNTZINGER

Illustration : Carte de la Méditerranée du XVIIe siècle, [domaine public](#).

René Valette – Analyse démographique et enjeux migratoires de l'espace méditerranéen

27 mars 2019 – Chrétiens de la Méditerranée



Regard sur l'Europe et la Méditerranée – 3 – par René Valette, ancien président du CCFD-Terre solidaire et professeur émérite en démographie, géographie du développement, économie internationale et en géopolitique (Université Catholique de Lyon).

Croissance démographique ralentie mais encore forte de la population mondiale ce qui, selon certains, menace notre « sœur la terre » ; vieillissement en cours de la population en Chine, dû à plusieurs décennies de politique de l'enfant unique ; faible natalité au Japon à l'origine, au moins partiellement dû au développement spectaculaire de l'emploi des robots dans l'économie nipponne ; baisse importante à venir de la population de l'Europe Centrale, Russie incluse ; stagnation de celle de l'Europe Occidentale et surtout de celle au sud de la Méditerranée européenne ; transition démographique inachevée dans presque tous les pays africains, surtout au sud du Sahara ; amplification des mouvements migratoires, de proximité ou à longue distance. Là, ou plutôt, les questions démographiques deviennent de plus en plus présentes tant chez les chercheurs que chez les responsables politiques et même peu à peu, dans l'opinion publique. Qui peut raisonnablement s'en étonner ? Il est donc logique que « Chrétiens de la Méditerranée » ait été amenée à prendre ces données en considération.

Concernant plus particulièrement l'espace méditerranéen, cet article met l'accent sur trois phénomènes.

1) Déficit démographique au nord, croissance démographique marquée au sud

Au Nord, les 15 pays constituant l'Europe Méridionale, étaient peuplés ensemble de 153 millions d'habitants en 2017. Les démographes estiment qu'ils ne seront plus que 141 millions en 2050^[1]. Ce déficit est un peu atténué si on ajoute aux 15 pays, la France qui a une façade sur la Méditerranée et qui devrait, elle, voir sa population métropolitaine, croître de 7 millions d'habitants.

Au Sud, les 7 pays de l'Afrique septentrionale vont passer de 130 à 381 millions d'habitants pendant la même période, soit une croissance de 66 %. La population de l'Afrique Occidentale, Orientale et Centrale, devrait quant à elle atteindre 2.105 millions d'habitants soit une croissance de 120 % puisqu'elle est actuellement de 956 millions.

Il est donc probable que ne serait-ce que pour cette seule raison, les mouvements migratoires de ce continent, vers l'Europe, ne devraient pas disparaître dans les décennies à venir.

2) Des écarts sensibles dans les indices de fécondité entre le Nord et le Sud de la Méditerranée

En Europe Méridionale, l'indice de fécondité (le nombre moyen d'enfants par femme) est de 1,4. Le renouvellement des générations n'est donc pas assuré puisqu'il faudrait qu'il soit de 2,08. En Europe Occidentale, la France est presque en tête avec 1,88 en 2018, très peu derrière l'Irlande 1,93 et la Suède 1,91.

En Afrique Septentrionale le nombre moyen d'enfants par femme s'élève à 3,3 et il est de 5,3 en Afrique Occidentale, de 4,7 en Afrique Orientale et 5,9 en Afrique Centrale.

Pour plus de précision pour les trois pays du Maghreb on peut noter les données suivantes (cf. annexe p.17).

3) Les migrants qui quittent le sud et l'ouest de la Méditerranée peuvent être classés en 3 catégories.

Il y a ceux qui fuient un pays en guerre ou un pays où ils sont persécutés. Leur accueil en terre hospitalière est juridiquement garanti par la Convention de Genève de 1951 dont la France est signataire.

Ce type d'émigration concerne tout particulièrement l'Ouest de la Méditerranée à cause de la tragique guerre qui ensanglante la Syrie depuis 8 années mais aussi du conflit israélo-palestinien depuis 1948. Mais un peu plus loin, des guerres très chaudes où larvées au Yémen, au Soudan, en Somalie, au Nigéria, en RDC, au Cameroun... provoquent des mouvements de population.

Il y a aussi bien sûr ceux qui quittent leur pays ou leur lieu de vie en migration interne car ils ne peuvent voir satisfaits leurs besoins fondamentaux là où ils résident. On les appelle **réfugiés économiques et de plus en plus réfugiés climatiques**. La frontière entre réfugiés politiques et réfugiés économiques est parfois bien floue. Des experts vont jusqu'à dire qu'en 2080 les réfugiés climatiques pourraient atteindre 20 % de la population mondiale si le dérèglement climatique ne s'amenuise pas. Évaluation hasardeuse il est vrai mais qui donne tout de même à réfléchir.

Dans l'émigration interne d'origine climatique ce sont par exemple les éleveurs de bétail qui, à la frange sud du Sahara, vont vers le sud de leur pays moins sec, à cause des modifications climatiques. Ces mouvements causent parfois de sérieuses difficultés de relations avec les cultivateurs des zones de réception, pour l'utilisation des terres. On remarque aussi que dans une ville comme Bamako s'installent des Peuls du nord du Mali où règne une réelle insécurité en plus des aléas climatiques.

Bien sûr parmi ces réfugiés économiques et climatiques nombreux sont ceux qui émigrent de l'autre côté de la Méditerranée.

Il y a enfin des personnes, surtout des jeunes, qui sans être menacés de famine ou même de malnutrition ne trouvent pas chez eux la vie à laquelle ils aspirent. Globalement ce ne sont pas les plus pauvres qui partent. Leur voyage est souvent financé, au moins partiellement, par des membres de leur famille.

La mondialisation en exhibant un modèle de réussite humaine reposant sur la consommation a considérablement contribué à ce type d'exode.

Où vont les migrants ?

Ce qui est patent c'est que ceux qui quittent leur lieu d'habitat vont en tout premier lieu se mettre à l'abri dans une autre région de leur pays. À titre d'exemple, c'est le cas de 6,5 millions de Syriens. Puis c'est dans un pays voisin qu'ils s'installent en priorité. C'est le cas de plus de 80 % d'entre eux selon des sources convergentes. Ainsi, les 6 millions de Syriens vont surtout en Turquie, en Jordanie et au Liban. Pour les Congolais ce sera le Kenya, l'Ouganda et l'Éthiopie. Ceux qui choisissent l'Europe, le Canada, les États-Unis, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande, sont donc très minoritaires.

Sur quels critères se fait le choix du pays d'Europe ?

Les raisons de ce choix sont multiples. Il est difficile de quantifier chacune d'entre elles. On peut citer les liens historiques. Ainsi les Maghrébins et les Africains de l'Ouest vont volontiers en France et en Belgique et les Africains anglophones au Royaume-Uni ou Moyen Orient, dans les pays du Golfe souvent offreurs de travail.

La présence dans le pays choisi de ressortissants de leur propre pays, famille au sens élargi, amis, est un facteur important car elle facilite l'accueil et l'intégration.

Intervient enfin la situation de l'emploi. Ce n'est pas un hasard si Angela Merkel avait assuré que son pays pouvait accueillir sans trop de difficulté 1 million de réfugiés avant de faire marche arrière sous la pression de l'Extrême Droite et d'une partie non négligeable de son propre parti et plus encore de son très conservateur allié de la CSU bavaroise. Nul ne conteste que l'économie allemande a beaucoup bénéficié de cet apport de migrants.

Un peu éloigné de notre sujet mais sans doute pas tant que cela, il faudrait analyser les conséquences, pour les mouvements migratoires, de la baisse de la population de la Russie et de toute la partie Est de l'Europe sans oublier la quasi-stagnation de celle de l'Europe Occidentale. Des experts envisagent même la possibilité que dans les années ou décennies à venir, les pays de l'Europe Centrale et Orientale et aussi la Russie en viennent à encourager la venue d'étrangers chez eux.

Une aide économique accrue des pays riches pour freiner les mouvements migratoires du Sud vers le Nord de la Méditerranée... Prudence

En guise de conclusion très provisoire, très provisoire car les choses en ce domaine sont particulièrement mouvantes. Ainsi les résultats des prochaines élections européennes sont susceptibles de changer la donne.

Une idée s'impose en tout cas les personnes quittent moins leur pays s'il est en paix tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et si s'offrent à elles des conditions sociales satisfaisantes et des perspectives d'avenir ouvertes.

On voit souvent écrit qu'une aide économique accrue des pays riches devrait freiner les mouvements migratoires du Sud vers le Nord de la Méditerranée. Il convient d'être prudent en la matière. En effet toutes les études sérieuses publiées jusqu'à ce jour montrent que dans un premier temps l'amélioration du niveau de vie provoquée par l'aide, accentue le désir de départ car elle fait naître de nouveaux besoins qui ne peuvent être satisfaits sur place avant... un certain temps ! De plus, l'amélioration, même faible, des revenus accentue la possibilité du financement du départ par l'entourage.

Pour que cette aide étrangère ait des effets sur l'émigration, elle doit répondre à 3 conditions :

- Elle doit s'inscrire dans la durée
- Elle doit échapper à la trop fréquente corruption qui s'oppose à l'investissement productif (conf. L'aide inefficace à l'Afghanistan par exemple, voire à l'Irak et à la Libye)
- Orientée vers et pour une économie vraiment inclusive, elle doit permettre une correction visible des inégalités sociales et donner ainsi l'espoir de pouvoir vivre raisonnablement dans son pays, dans un avenir proche.

En tout cas trois conclusions démographiques s'imposent à nous :

- Les mouvements migratoires du Sud vers le Nord sont appelés à durer et peut-être même à s'amplifier.
- La question ne peut être efficacement traitée qu'à l'échelle de l'Europe or on connaît la difficulté des 27 ou 28 à définir une attitude commune sur ce sujet. Quelle place tiendra-t-elle pendant la campagne électorale ?
- La solution relève à la fois de l'éthique, de la politique et de la sphère socio-économique. Elle doit être examinée certes avec générosité mais aussi avec lucidité. La distinction de Max Weber entre éthique de conviction et éthique de responsabilité s'avère bien utile n'est-ce-pas ?

René VALETTE

Note :

[1] Source de toutes les statistiques : INED dans sa publication « Population et Sociétés » n° 547 de septembre 2017 -Tous les pays du monde. Le prochain numéro paraîtra en septembre 2019.

Annexe :

Chiffre population du Maghreb 2017-2050

| | Population | Taux de croissance naturelle (hors solde migratoire) de la population de l'année 2017 | Indice synthétique de fécondité | Taux de population de moins de 15 ans |
|------------------------------|---|--|--|--|
| MAROC | En 2017 : 35,1 millions d'habitants En 2050 : 40 millions d'habitants ⇒ Soit une croissance de 14 % | 1,4 % | 2,4 | 25 % |
| ALGÉRIE | En 2017 : 42,2 millions d'habitants En 2050 : 65 millions ⇒ Soit une croissance de 54 % | 2,2 % | 3,1 | 29 % |
| TUNISIE | En 2017 : 11,5 millions d'habitants En 2050 : 15 millions ⇒ Soit une croissance de 30 % | 1,4 % | 2,4 | 24 % |
| FRANCE MÉTROPOLITAINE | En 2017 : 65 millions d'habitants En 2050 : 72 millions ⇒ Soit une croissance de 10,7 % | 0,3 % | 1,9 | 18 % |

Illustration : Gilets de sauvetage et embarcations de fortune, échoués sur les bords de la Méditerranée, By Jim Black/Romaniamissions

Gabriel Nissim, o. p. – **Les enjeux des élections européennes de mai 2019** (AG de CDM, 20/03/2019)

9 avril 2019 – Chrétiens de la Méditerranée



Regard sur l'Europe et la Méditerranée – 4 – Retrouvez l'intégralité de la présentation sur les enjeux des prochaines élections européennes donnée par Gabriel Nissim à l'issue de l'AG de CDM, le 20 mars 2019. Le texte a été enrichi par son auteur de quelques ajouts tirés du colloque 2019, quelles missions pour l'Europe organisé par notre parrain Pax Christi, le 23 mars 2019 au Centre Sèvres (Paris).

Pour la première fois, ces élections ne portent plus sur telle ou telle orientation de la politique européenne, mais sur le projet européen en tant que tel : voulons-nous encore de l'Europe, au sens de l'Union européenne ? En voyons-nous encore les avantages, la nécessité ?

En fait, l'Europe, ou plutôt la construction d'une 'Union européenne', est aujourd'hui à un tournant. Car ce qui a suscité ce projet en 1950 – la 2^e Guerre mondiale et les innombrables guerres européennes précédentes – ainsi que la nécessité qui en a découlé de donner la dignité humaine comme base à la construction de la société ne mobilise plus aujourd'hui bon nombre de nos concitoyens. C'est l'esprit qui a présidé à la constitution de l'Union européenne qui fait actuellement défaut dans une très large part des opinions publiques européennes. On ne perçoit plus la pertinence du projet européen pour notre avenir. Il est assez significatif qu'en France on voie ces élections comme un match retour Macron-Le Pen, alors qu'il s'agit bien plutôt d'un match Macron-Orban ou Macron-Salvini. L'Europe apparaît comme un obstacle par rapport à la préoccupation de savoir comment être nous-mêmes, comment préserver notre identité culturelle, religieuse, nationale, et nos

valeurs face à la mondialisation et face aux évolutions technologiques, financières que cette mondialisation entraîne. Sur les réseaux sociaux, ce sont des torrents de réaction hostiles à l'Europe qui se déversent. Nous n'avons pas vu venir l'éloignement progressif des citoyens par rapport à l'Europe – et c'est une grande erreur, comme le souligne J. Jamar (Commission européenne).

Face aux géants politiques et économiques (Chine, USA, Russie, Inde...) qui ont déplacé le centre de gravité mondial de l'Atlantique au Pacifique, face aux GAFA, l'Europe est-elle un soutien au maintien de notre façon de vivre ou au contraire un cheval de Troie de la mondialisation ?

1. La dignité humaine et les droits de l'Homme

En réalité, le premier enjeu de construction européenne et de la façon de vivre que cela a entraîné depuis 70 ans, c'est d'abord un progrès immense en matière de droits de l'Homme (DH) et de démocratie.

Qu'on pense à ce qui s'est passé dans les années trente, mais aussi à la fin des dictatures en Espagne et au Portugal, puis à l'entrée des pays d'Europe centrale dans l'UE.

Et aussi, dans toute l'UE, les progrès considérables quant aux droits des femmes, des enfants, des minorités – progrès qui entraînent aussi des avancées hors de l'UE. En fait, l'Europe est le premier ensemble régional qui a fait de la dignité humaine, avec les droits et libertés qui en découlent, et avec la démocratie, la base de la société. On dit « La France, pays des DH » – mais aujourd'hui on devrait bien plutôt dire « l'Europe, continent des DH » : c'est le premier « continent » où les DH sont le socle de notre organisation sociale et politique.

Or cela n'a rien d'un fait acquis, parce que, sans cesse, ces droits et libertés fondamentales sont menacés ; ils sont à défendre inlassablement face en particulier aux gouvernements qui cherchent à les limiter, comme on peut le constater par exemple au sein du Conseil de l'Europe qui a pour responsabilité de veiller au respect de la Convention européenne des DH. Ce Conseil de l'Europe (plus large que l'UE puisqu'il rassemble 47 États membres) travaille en étroite collaboration avec l'UE, et notamment avec l'Agence des droits fondamentaux de l'UE qui a son siège à Vienne. Cette Agence, créée en 2007, établit des Rapports sur le respect des DH, comme par exemple la liberté de circulation des citoyens européens en Europe, les minorités, les droits des personnes âgées, les violences sexistes, etc.

N'oublions pas non plus les « droits économiques, sociaux et culturels » qui sont également suivis en permanence par l'UE, là aussi avec le concours du Conseil de l'Europe. Ces droits sont tout autant à défendre en permanence, comme par exemple vient de le souligner la Commission nationale consultative des DH en France qui déplore qu'aujourd'hui 8,6 millions de personnes vivent en France sous le seuil de pauvreté, ou que plus de 100.000 personnes y soient victimes d'esclavage moderne ! L'Europe devrait beaucoup plus se projeter socialement, et développer le modèle social qui est sa spécificité par rapport par exemple aux USA : une économie sociale de marché, remarque Sébastien Maillard (Institut Jacques Delors).

Il est donc capital que la dignité de chacun continue à constituer le climat de notre société et s'impose à nos gouvernements : le rôle de l'UE de ce point de vue est décisif, on le voit actuellement par

rapport à ce qui se passe dans chacun de nos pays, et plus particulièrement en Hongrie, en Pologne, en Italie...

De même quant au fonctionnement de la démocratie pour une citoyenneté effective, active et responsable, dont nous sommes encore loin : les événements récents montrent la nécessité de développer, à côté de la démocratie représentative, une démocratie « participative » où les ONG, les Associations et les citoyens apportent leur expertise aux prises de décision politique, au niveau local, régional, national et international. D'ailleurs, une des raisons du désintérêt dont souffre l'UE, encore bien plus que les institutions nationales, est le sentiment, chez nos concitoyens, que leurs problèmes n'y sont pas pris en compte ni leur voix écoutée. Le projet européen a un impact direct sur les citoyens européens, il est donc normal que les citoyens veuillent y avoir leur mot à dire. Il faudrait donc créer un « espace public européen » où ils puissent débattre, selon la suggestion faite par J. Jamar, qui rappelle que trop souvent les médias présentent les problèmes européens dans les pages « Monde » au lieu de les situer dans les pages nationales, en oubliant, comme le disait V. Havel : « je suis tchèque, donc européen ».

Cet enjeu des DH et de la démocratie qui, malgré toutes les imperfections qui demeurent, est à la base de la construction européenne, n'est pas seulement capital pour les Européens, mais pour le monde entier. Il y a un lien fort de conséquence entre cette mise en œuvre des DH en Europe et sa mise en œuvre dans bien d'autres parties du monde. Certes, bien des États critiquent les DH sous prétexte qu'ils proviendraient de la culture européenne et donc leur seraient étrangers. Mais en même temps, dans ces pays, beaucoup de militants s'en inspirent et s'appuient dessus pour agir en « défenseurs des DH », que ce soit en Afrique ou en Asie.

En particulier – et ceci nous intéresse directement – autour de la Méditerranée : pour notre responsabilité « méditerranéenne » il est décisif que les DH continuent d'être respectés et développés en Europe, pour le bien des pays méditerranéens (Turquie, Algérie, Israël, etc.)

2. Europe et mondialisation

Une autre caractéristique de la construction de l'UE c'est d'avoir eu le projet d'unir des pays avec leurs diversités, et d'y avoir en grande partie réussi, même si aujourd'hui des pays de l'UE voudraient réaffirmer leur identité propre en l'opposant au projet européen. (On notera cependant que le Brexit n'a pas eu l'effet « domino » que l'on craignait).

Or cette orientation fondatrice de l'UE – unité dans la diversité –, avec ses mises en œuvre institutionnelles, est aujourd'hui d'autant plus urgente et nécessaire dans le contexte nouveau de la mondialisation. Car la mondialisation entraîne une menace sur l'universalité des DH, sur le projet des Nations Unies vis-à-vis de l'ensemble de la planète, et sur la construction européenne elle-même. Ces dernières années, la mondialisation s'est accélérée. Elle n'est plus « eurocentrée ». Notre monde est devenu un monde multipolaire en opposition et non plus un monde multilatéral comme avant les années 2000, remarque Sébastien Maillard : l'UE est désormais considérée non plus comme un allié mais comme un ennemi par la Russie ou les USA, alors que de notre côté nous ne nous sommes jamais pensés ainsi. Il y a une « guerre hybride » menée aujourd'hui contre l'Europe par le Kremlin, qui y consacre des centaines de millions de roubles, comme le remarque A. Arjakovski (Bernardins).

Cette mondialisation suscite en fait deux réactions opposées dans les populations. D'un côté les personnes, comme les jeunes urbains, diplômés, pour lesquelles cela représente une chance et qui se déplacent facilement d'un pays à un autre pour les études, le travail, le mariage – qui sont à l'aise avec d'autres modes de vie. De l'autre les personnes qui souvent demeurent dans les campagnes ou les zones suburbaines, qui n'ont aucune expérience de la mixité culturelle et en ont d'autant plus peur (exemples : aux USA, ce sont 46% de la population mais 85% du territoire qui ont voté Trump ; le Brexit n'a pas été approuvé à Londres, mais dans les campagnes). La crise migratoire et la mondialisation qui en est le cadre font ressurgir le besoin d'affirmer les appartenances nationales, religieuses, culturelles que l'on ressent comme menacées. Dans les années 1990/2000, on croyait ces appartenances devenues désuètes, or elles font aujourd'hui un retour en force. La mondialisation réveille et exacerbe un refus de l'étranger qui est en réalité une attitude de fond chez l'être humain, à toutes les époques et dans toutes les cultures. Les « autres » sont les faciles boucs émissaires des difficultés économiques et sociales quotidiennes.

Or l'Europe a été très précisément un projet pour surmonter ces peurs ancestrales et viscérales de l'autre, et nous apprendre la solidarité au lieu de l'affrontement. Et cela non pas par un nivellement des différences ni une uniformisation mais en unissant nos diversités. Même s'il faudrait beaucoup plus de subsidiarité dans la construction européenne de la part de « Bruxelles », nous avons réussi une « communauté économique » (p. ex. nos échanges commerciaux se font en très grande majorité entre pays de l'UE). Surtout nous avons manifesté une véritable solidarité à l'échelon européen en aidant généreusement les pays et les régions défavorisées, ce qui a finalement bénéficié à tous. Au plan politique, nous avons réussi à intégrer des pays très différents par leur culture politique (pays du Nord et du Sud, de l'Ouest et de l'Est de l'Europe).

Il est capital aujourd'hui de maintenir cette solidarité, d'autant plus qu'elle est aussi ouverte, au moins dans une certaine mesure, à d'autres, notamment de la Méditerranée.

Ce modèle « unis dans la diversité » est une clef fondamentale pour l'avenir de l'humanité face à la mondialisation. C'est là un enjeu anthropologique et politique majeur : plus les diversités sont fortes, plus il est nécessaire de les unir sans les détruire. Le souci de préserver son identité est non seulement compréhensible, mais légitime et bénéfique, car c'est justement la richesse de l'humanité que ces identités diverses. Mais à partir du moment où ces identités se sentent menacées, elles risquent très vite de devenir meurtrières (Amin Maalouf). L'Europe a réussi à ce qu'elles cessent d'être meurtrières, comme elles l'avaient été durant des siècles, et qu'elles se respectent et se conjoignent. Or ce sont les mêmes réactions de rejet que l'on constate aujourd'hui vis-à-vis de la construction européenne et vis-à-vis des migrants. L'Europe a été et doit continuer à être un chemin pour être capables de « voir la différence, reconnaître la ressemblance » (Ricœur).

Tel est le modèle qu'il serait si urgent de proposer aussi aux pays autour de la Méditerranée, pour que l'espace méditerranéen et son pluralisme devienne source d'enrichissement mutuel et de solidarité.

3. Notre responsabilité de « Chrétiens de la Méditerranée »

La construction européenne a à voir avec notre responsabilité de chrétiens, dans la mesure où elle peut participer à faire avancer la venue du Règne de Dieu : « Que ton règne vienne ! », non seulement à la fin des temps, mais de façon qu'il commence à être semé dès maintenant dans notre société. La construction européenne est sans aucun doute un « signe des temps ».

Or le fonctionnement de nos sociétés et la façon dont les pouvoirs humains (politiques, économiques et financiers, religieux) s'y exercent sont rarement en accord avec les fondamentaux du Règne de Dieu. Il n'est que de voir, dans la Bible, tous les reproches faits aux Rois d'Israël par les prophètes : on pourrait les reprendre parfois à la lettre non seulement pour Netanyahou mais pour nos propres pays.

En tant que chrétiens, nous avons donc d'abord une mission prophétique, de par notre baptême : dire haut et fort que si la société repose sur l'injustice, la discrimination, le refus de la solidarité, le règne de l'argent, la loi du plus fort, elle ne tiendra pas longtemps ! La paix ne peut aller sans la justice. Cela ne concerne pas seulement chacun dans son comportement, mais cela doit s'inscrire dans le fonctionnement de la société, en particulier au plan économique. Cette mission prophétique est exercée de fait par un certain nombre de prises de positions et de propositions que font nos Églises, soit au niveau des responsables, soit par des associations ou mouvements chrétiens (telle par exemple la campagne lancée récemment par le CCFD et Justice & Paix pour mettre fin à l'impunité des multinationales). C'est à développer sans cesse de notre part.

Nous avons aussi à créer des espaces sociaux, des points forts où des comportements en accord avec le Règne de Dieu soient mis en œuvre.

Notre rôle est ainsi de mettre en place des points de résistance au mal – l'injustice, l'égoïsme, la violence, le rejet de l'autre, etc. Nous ne sommes heureusement pas les seuls à créer de tels espaces de résistance (des gens de toutes convictions se mobilisent beaucoup pour cela dans nos sociétés). À nous d'y prendre toute notre part, car notre société ne tiendra pas sans de tels espaces de « justice » au plein sens biblique du terme. C'est la leçon biblique de l'épisode de Sodome et Gomorrhe comme du Déluge : une société humaine ne peut tenir sans la présence en son sein d'un certain nombre de « justes », sinon elle se détruit rapidement et inéluctablement. Refuser l'inacceptable, ouvrir au sein de notre monde des espaces de fraternité et de vérité humaines, c'est la condition pour que notre monde puisse continuer à vivre.

En particulier nous avons, en tant que chrétiens, à proposer un chemin pour l'unité dans la diversité. C'est celui que nous propose la Pentecôte : non pas l'unité totalitaire de Babel, mais chacun, respecté dans sa propre langue/ culture et pourtant capable, par le don de l'Esprit, de former une « communauté » unique. Donc une façon humaine, évangélique, de vivre la différence dans la fraternité. À la fois le bien commun et la subsidiarité, à la façon de la communauté première de Jérusalem. C'est de cet ordre qu'est le projet européen à l'origine, avec les transpositions nécessaires pour le réaliser au niveau des États et non plus seulement des individus.

À la racine de cette attitude, il y a la conviction que nos différences entre humains, quelles qu'elles soient, sont toujours de l'ordre de l'adjectif qualificatif et non du substantif. Oui donc aux identités particulières : elles sont indispensables pour nous situer, chacun, dans ce que nous sommes de façon unique (personnellement et culturellement), et que nous avons à mettre au pot commun. Mais sans jamais les absolutiser : ces identités d'appartenance sont toujours des « adjectifs qualificatifs », alors que le seul « substantif » est « personne humaine ».

Notre solidarité doit donc s'étendre à tout être humain en souffrance, et non pas seulement aux « nôtres ». Aujourd'hui beaucoup par exemple en France se mobiliseront pour les chrétiens d'Orient. C'est entièrement légitime, mais à condition de nous sentir tout autant responsables des « autres » qui y souffrent eux aussi. Comme le disait Daniel Boyarin à ceux qui lui reprochaient de se mobiliser pour tous, en arguant « Si nous ne défendons pas les nôtres, qui le fera ? », il répondait : « Mais si nous ne préoccupons que des nôtres, que sommes-nous ? »

Avec pour nous chrétiens, une responsabilité particulière : faire de la diversité religieuse non plus une source de division, de guerres, mais de fraternité. Ce que nous avons réalisé entre chrétiens, en réussissant à transformer nos guerres de religion fratricides en œcuménisme, ce que nous avons aussi commencé à entreprendre entre Juifs et chrétiens, pourquoi ne serions-nous pas capables d'en faire autant entre chrétiens et musulmans, comme nous y invitent l'Imam Ahmed Mohamed al-Tayeb et le Pape François ? Non que cela soit facile : plus on avance dans le dialogue, plus on réalise combien il est difficile de nous comprendre, comme en a fait l'expérience Pierre Claverie. Pourtant, comme le disait E. Lévinas « la vérité de chacun atteint son vrai état dans la vérité universelle au lieu de pâlir devant sa splendeur. ». C'est là le chemin où avancer, pour nos religions comme pour l'Europe.

Gabriel NISSIM, o.p.

Illustration : [CC0 Public Domain](#)

Marilyn Pacouret – L'Europe, Israël, Palestine. Quelle place l'Europe doit-elle prendre dans l'application et le respect du droit international ?

17 avril 2019 – Chrétiens de la Méditerranée



Regard sur l'Europe et la Méditerranée – 5 – Marilyn Pacouret revient sur les décisions et les directives de l'Union européenne au sujet de la situation au Proche-Orient. Les prochaines élections sont aussi l'occasion de rappeler certaines responsabilités des futurs députés européens.

Les élections européennes approchent. La campagne a démarré et on peut dire que les préoccupations des Françaises et des Français sont éloignées du scrutin qui aura lieu le dimanche 26 mai.

Il est vrai la construction de l'Europe a été marquée, à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, par la volonté de quelques pays européens de s'unir autour des valeurs de paix et de dignité humaine. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Les traumatismes de la Seconde Guerre mondiale, des guerres récentes en Afrique, au Moyen-Orient, et la question des migrants viennent parfois dans l'actualité médiatique heurter nos sensibilités. Mais quel rôle joue réellement l'Union Européenne (UE) pour le respect des droits humains fondamentaux ?

Parfois nous connaissons les décisions de Bruxelles quant au commerce, à l'agriculture, à l'éducation, la santé, le travail, dans notre pays, mais finalement nous connaissons peu les

compétences européennes, les droits et les devoirs de chaque pays membre ainsi que l'application des directives européennes relatives aux grandes problématiques internationales actuelles.

Or, il est un lieu, la Palestine/Israël, où les décisions européennes pèsent plus ou moins fort dans l'application et le respect du droit international. C'est dans et à cet endroit du monde que nous, adhérents de *Chrétiens de la Méditerranée* [le réseau des acteurs citoyens de Paix] et citoyens européens, devons nous intéresser particulièrement.

L'avenir de la Palestine se joue aussi à Bruxelles, l'avenir de la Paix au Proche-Orient se joue aussi à Bruxelles.

Les décisions, les directives sont prises par des hommes et des femmes, nos députés européens, qui vont être élu-e-s aux prochaines élections. C'est pourquoi nous devons nous y intéresser fortement. Depuis des années l'UE publie des déclarations dénonçant la colonisation et les violations des droits de l'homme commises par le gouvernement israélien envers la population palestinienne. En voici quelques exemples :

- En juillet 2013, des lignes directrices sont fixées pour interdire l'octroi par l'UE de prix et de subventions aux institutions israéliennes installées dans les colonies...
- En 2015, la Commission européenne demande aux États membres de l'UE de mettre en œuvre un étiquetage différencié des produits issus des colonies israéliennes en application du droit international. Le parlement européen est également intervenu pour demander je cite : « *au gouvernement israélien de mettre fin à sa politique de menaces de démolition et d'expulsions réelles à l'encontre des communautés bédouines vivant dans le Néguev et dans la zone C de Cisjordanie occupée* ». C'est notamment le cas du village bédouin de *Khan al Amar* en Cisjordanie occupée, où des projets d'aide humanitaire financés par l'UE à hauteur de 315 000 euros sont menacés. Nous avons d'ailleurs évoqué la situation de ce village lors de notre université d'hiver sur Jérusalem à Annecy en décembre 2018.
- Une communication interprétative du mois de novembre 2015 va dans le même sens car elle rappelle la réglementation européenne en matière d'étiquetage des produits importés en Europe : l'UE rappelle que les produits issus des colonies israéliennes doivent être étiquetés de manière à indiquer clairement la provenance de la colonie, par exemple « produit de Gilo : colonie israélienne » ou « produit de Cisjordanie : colonie israélienne ».

Mais des contradictions demeurent. En effet, l'Europe affirme que les colonies au regard du droit international sont illégales (cf. 4^e convention de Genève de 1949 et la résolution 2334 du Conseil de sécurité des Nations Unies), mais elle continue de commercer avec des colonies. L'importation des produits des colonies est de l'ordre de 230 millions d'euros par an et plusieurs entreprises européennes sont installées dans des colonies israéliennes. Inutile de rappeler que ces installations sont contraires aux Principes Directeurs de l'OCDE pour les multinationales. Par ailleurs 18 pays européens ont posté sur les sites internet de leurs ministères des avis déconseillant (plus ou moins explicitement) aux entreprises d'échanger avec les colonies ; au niveau européen un texte allant dans ce sens serait en préparation.

Le parlement a renouvelé sa demande de « levée immédiate et sans condition du blocage de Gaza ». La bande de Gaza est dans une situation de crise humanitaire sans précédent due au blocus et à la fermeture de Gaza. Un rapport de l'ONU en 2015 précisait que Gaza serait totalement inhabitable d'ici 2020 si rien n'était fait d'ici là ! Nous sommes à nouveau, dans ce contexte, face à une violation du droit international humanitaire car ce blocus constitue une « punition collective » contre toute une population, et cela en opposition à l'article 33 de la 4^e convention de Genève. Israël en tant que puissance occupante est dans l'obligation de protéger la population civile et ses biens (articles 2 et 47 de cette même convention) ...

Le Parlement a également réaffirmé son soutien à la solution à deux États et a demandé le respect du droit international par le respect des droits de l'homme.

Mais tout en intervenant sur la question israélo-palestinienne en veillant à l'application et au respect des droits de l'homme, l'UE maintient ses coopérations avec l'État d'Israël dans le cadre des accords d'association euro-méditerranéens, notamment l'Union pour la Méditerranée (2008) comprenant 43 pays de la zone méditerranéenne dont Israël et les pays de l'UE. Il y a 10 ans, l'UE avait d'ailleurs suspendu le rehaussement du plan d'action UE-Israël, déclarant que les violations du droit international et humanitaire, à la suite du bombardement de la Bande de Gaza, contrevenaient à l'article 2 de ce dit accord. Ce gel du rehaussement est toujours d'actualité mais la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, en répondant à une question parlementaire en 2018 a précisé que l'UE n'envisageait pas la suspension de l'accord d'association car seul le Conseil européen est compétent en la matière. (Autre instance de l'UE).

Mais cette coopération, bilatérale continue malgré les atteintes évidentes aux droits humains. C'est le cas dans bon nombre de domaines, y compris dans le domaine militaire. Dans le cadre du programme de recherche européen « HORIZON 2000 » plusieurs entreprises militaires israéliennes ont reçu des fonds européens tout en continuant à se rendre coupables de violations du droit international (bombardements dans la bande de Gaza, infrastructures militaires dans les colonies). Et il est à craindre que le projet programme HORIZON EUROPE ne s'en tienne pas à ces principes éthiques fondamentaux qui ont présidé à la construction de l'UE. Entre 2014 et 2020 le budget alloué à la recherche sécuritaire a triplé passant de 1,4 milliards à 3, 8 milliards d'euros, tout cet argent allant à des entreprises militaires dont des firmes israéliennes.

La plate-forme des ONG pour la Palestine, créée il y a 25 ans et dont nous sommes membre observateur depuis 2018, vient de lancer un questionnaire à l'adresse des candidats français à la future assemblée européenne : ce questionnaire demande aux futurs députés européens quels engagements ils prendront à partir des différents points qui viennent d'être évoqués, quelles actions ils mettront en œuvre en vue du respect de l'application du droit international.

Quelles sont nos sources ?

- Sur la question israélo/palestinienne, il existe des documents établis chaque année par les consuls et consuls généraux des pays de l'Union européenne à Jérusalem et Ramallah. Ces rapports annuels ne sont pas rendus publics mais ils sont extrêmement fournis, documentés et l'exigence de ces consuls de l'UE quant aux sources n'est pas contestable.

- Le rapport des chefs de mission des pays de l'UE à Jérusalem de 2017 pointe les difficultés quotidiennes que rencontrent les Palestiniens de Jérusalem, les atteintes aux droits de l'homme, il énonce des recommandations pour renforcer la politique de l'Union Européenne sur Jérusalem-Est. Ce rapport est publié en anglais et commenté. Mais une traduction en français est disponible et notamment sa note de synthèse. À cet égard nous remercions Pax Christi pour la traduction française.

Sans vouloir en faire un résumé qui ne serait que trop partiel par manque de temps et de place : voici en substance le message commun de ces chefs de mission :

- En 2015, le Conseil des affaires étrangères de l'Union européenne avait réitéré la position de longue date de l'UE : « le maintien de la viabilité d'une solution à deux États est au cœur de la politique de l'UE et restera une de ses priorités ». Ceci inclut la préservation de « la possibilité pour Jérusalem d'être dans l'avenir à la fois capitales des deux États ».
- Le 18 janvier 2016, il a renouvelé l'engagement de l'UE de faire advenir une solution à deux États, fondée sur les paramètres posés par les conclusions du conseil de juillet 2014... et a appelé à maintenir le statu quo mis en place en 1967 pour le dôme du rocher/Mont du Temple conformément aux arrangements précédents et dans le respect du rôle particulier de la Jordanie.
- Le 06 décembre 2017, la Haute Représentante de l'UE et vice-présidente de la commission, Federica Mogherini, a exprimé de sérieuses inquiétudes sur la décision des Etats-Unis de reconnaître Jérusalem comme la capitale de l'État d'Israël, et a réaffirmé que l'UE et ses États membres continueraient quant à eux à respecter le consensus international autour de Jérusalem décrit entre autres, par la résolution 487 des Nations Unies.
- Et le 14 décembre de cette même année, le Conseil européen a réaffirmé son engagement en faveur de la solution à deux états et dans ce contexte la position de l'UE à propos de Jérusalem demeure inchangée.

Ainsi les chefs de mission diplomatiques ont formulé un message commun, une série de recommandations, pour servir aux futures décisions du Conseil des affaires étrangères de l'UE. Ils lancent notamment un appel au gouvernement israélien Israël à changer sa politique sur Jérusalem.

Nous ne pourrions terminer cet article qu'en renouvelant notre soutien à la préconisation principale de ce rapport : « Renforcer le poids du droit et combattre l'impunité liée au droit humanitaire international », une action qui incombe à l'UE.

Mais ce rapport préconise aussi :

- D'« entreprendre des actions diplomatiques publiques en soutien des positions politiques de l'UE sur Jérusalem » ;
- D'alerter systématiquement les médias, en utilisant les messages communs formulés par le rapport sur Jérusalem ;
- D'assurer la visibilité et une couverture médiatique aux actions de diplomatie publiques, y compris au travers de visites ou d'évènements ;

- De chercher à utiliser les visites à haut niveau pour rendre opérationnelle la politique de l'UE, dans cette perspective, emmener les visiteurs sur des sites clés d'inquiétude et s'assurer que la logistique respecte la politique de l'UE (exemple des hôtels, des changements de transport entre l'Est et l'Ouest).

Très récemment en janvier un débat a agité la diplomatie européenne. Après un déjeuner de travail entre les ministres des affaires étrangères et le président de l'autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, La France, soutenue par plusieurs pays, a promis à Mr Abbas, la perspective d'un accord d'association avec l'UE. Mais cet accord est en principe conclu avec des États, or la Palestine n'en est pas un aux yeux de la majorité des pays membres de l'UE (seul 9 d'entre eux l'ont reconnu comme tel : la Suède, la Pologne, la République Tchèque, le Portugal, la Hongrie, la Bulgarie la Roumanie, Malte et Chypre). Par ailleurs, la Palestine a un statut d'observateur aux Nations Unies et n'en est pas membre. Mais la France argue que la République du Kosovo, qui n'est pas non plus reconnue par l'ensemble de la communauté internationale, a conclu un tel accord avec l'UE.

Cette polémique montre tout le poids que tel ou tel pays – en l'occurrence la France – peut avoir dans les décisions prises par l'UE. Il est important de le souligner quand on sait combien parler d'une seule voix tient souvent lieu d'une gageure pour l'UE. Il en va aussi des capacités de l'UE à contrer les décisions unilatérales et contraire à la promotion d'un esprit mondial de paix et de justice que les États-Unis ont tendance à prendre.

Mais nous serions incomplets si nous n'évoquions pas le nouveau programme d'aide en faveur de la Palestine, annoncé dans le communiqué de presse de la Commission européenne du 31 janvier 2018 : « l'UE s'engage fermement à soutenir le renouveau socio-économique de Jérusalem-Est. »

Cette aide porte à 42,5 millions d'euros l'aide européenne en faveur de la Palestine, cela venant s'ajouter à d'autres subventions dans tous les domaines. La « stratégie européenne commune de soutien à la Palestine » (2017-2020), adoptée par 22 États membres de l'UE, intervient en effet dans 5 domaines :

- La réforme de la gouvernance, l'assainissement budgétaire et l'action des pouvoirs publics
- L'état de droit, la justice, la sécurité des citoyens et les droits de l'homme
- La fourniture durable de services
- L'accès à un approvisionnement autosuffisant en eau et en énergie.
- Le développement économique durable

Mais est-il utile de rappeler que régulièrement des infrastructures subventionnées par l'UE sont elles aussi détruites dans le cadre d'interventions militaires en Cisjordanie et dans la vallée du Jourdain ?

L'UE pourrait jouer un rôle dans la reprise du processus de Paix, elle devrait prendre toute la place qui incombe à cette instance créée dans un contexte d'après-guerre pour mettre fin aux discriminations, à la xénophobie, aux atteintes aux droits de l'homme et à la dignité de la personne.

Les principes qui ont présidé à sa création doivent absolument redonner de l'éthique à toutes les institutions européennes (Commission européenne, Conseil de l'Union européenne ou conseil des ministres, Cour de justice de l'Union européenne, et le conseil européen).

C'est notre vœu le plus cher.

Marilyn PACOURET

Sources et références :

- Plate-forme des ONG pour la Palestine : l' « Union européenne un acteur majeur »
- Site du Parlement européen
- Note de synthèse : rapport des chefs de Mission Diplomatiques de l'Union Européenne sur Jérusalem (2017, traduction Pax Christi)
- <https://www.legifrance.gouv.fr> (étiquetage des produits des colonies)
- <http://WWW.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/israel-critique-la-France-sur-l-etiquetage-des-produits-des-colonies>
- Résolution du Parlement européen du 13 septembre 2018 sur la menace de démolition de Khan Al Ahmar et d'autres villages bédouins (2018/2849 RSP)
- Lignes directrices de l'UE ref2013/C205/05

Illustration : L'hémicycle du Parlement Européen de Strasbourg. Photo L'Alsace / Jean-Marc LOOS

Jean-Dominique Durand – Penser la Méditerranée, la diversité rend-elle la paix impossible ?

22 avril 2019 – Chrétiens de la Méditerranée



Regard sur l'Europe et la Méditerranée – 6 – Jean-Dominique Durand, professeur émérite d'Histoire religieuse contemporaine à l'Université de Lyon, et vice-président de l'Académie catholique de France, revient sur la complexité du monde méditerranéen et nous propose une clé inspirée pour le déchiffrer : « Penser la Méditerranée, c'est penser la différence, la pluralité ».

À la croisée de trois continents, la Méditerranée est le lieu par excellence de rencontres, pacifiques ou conflictuelles, entre différentes cultures, religions, identités. Pendant des millénaires, elle s'est trouvée au centre du monde. Les Romains parlaient de *Mare nostrum*, Notre Mer, la plaçant au cœur même de l'Empire. Avant que les centres de décisions ne se déplacent, d'abord en Europe du Nord puis aux États-Unis et aujourd'hui en Asie orientale. C'est au Moyen-Âge que l'on a commencé à l'appeler « méditerranée », littéralement, la mer entre les terres.

Mer de jonction, entre Europe, Afrique et Asie, elle est bordée par plus de vingt nations, ce qui explique sa diversité. Il s'agit bien d'un ensemble géographique, sans cohérence politique. Elle n'est pas reconnue comme un ensemble régional par les organisations internationales ; il faut attendre 1995 et le lancement du processus de Barcelone pour que la Méditerranée devienne juridiquement un concept politique. Le spécialiste de la Méditerranée, l'historien Fernand Braudel parle d'elle non comme d'un ensemble homogène, mais comme « un système où tout se mélange et se recompose en une unité originale », un lieu d'échanges et multiculturel.

Alors peut-on penser la Méditerranée comme un lieu où les différences se côtoient pacifiquement, où elles peuvent être une source de richesse pour les peuples méditerranéens, et au-delà pour le monde entier ? Doit-on sinon se résigner à l'idée d'un lieu conflictuel, où cette diversité est impossible à gérer ? À l'heure où il semble impossible d'apaiser les relations israélo-palestiniennes, où tant de pays sont déchirés, de la Syrie à la Libye, où l'avenir paraît mal assuré, où les menaces terroristes sont permanentes, où les tensions balkaniques restent vivaces, il paraît difficile d'imaginer un avenir pacifique pour la région. L'Union Européenne pourrait-elle jouer un rôle en faveur d'une meilleure entente entre tous autour de cette mer ?

Car la problématique majeure que pose cette région est la question du vivre ensemble : elle illustre la complexité d'une zone multiculturelle, et les enjeux que de telles caractéristiques représentent.

Cette complexité historique est accentuée aujourd'hui par la question migratoire qui vient buter sur la Mer dernier obstacle avant d'atteindre ce que tant de migrants considèrent comme un eldorado, l'Europe. C'est le défi de Lampedusa.

Lampedusa est une petite île italienne, de 20 km², peuplée de 6.000 habitants qui vivent pour l'essentiel de la pêche, la plus au sud de l'Italie, et la plus proche de l'Afrique, à 167 km des côtes de Tunisie, et 355 km de celles de Libye. « Porte de l'Europe », elle représente l'espoir d'une vie meilleure pour des Africains du Nord comme de l'Afrique subsaharienne. Ceux-ci s'embarquent par milliers sur des embarcations minables, victimes de trafiquants qui exploitent la pauvreté. Beaucoup n'arrivent pas, chavirent en cours de route, sans que nul ne soit capable d'évaluer le nombre de victimes. C'est à la suite d'un nouveau drame de la mer survenu en juin 2013, que le pape François décide de se rendre sur place dès le 8 juillet : « J'ai senti que je devais venir ici aujourd'hui pour prier, pour poser un geste de proximité, mais aussi pour réveiller nos consciences ». L'homélie qu'il prononce est d'une force exceptionnelle, sur le plan politique comme sur le plan spirituel. C'est un défi posé aux gouvernements tentés de durcir leurs législations, comme aux chrétiens, tout en dénonçant les trafiquants d'êtres humains et en rendant hommage aux petites communautés catholiques de l'île et des îles voisines (Linosa) confrontées aux flux incessants depuis la fin des années 1990. Il dénonce « la culture du bien-être » qui « nous rend insensibles aux cris des autres », « la mondialisation de l'indifférence », car « nous sommes habitués à la souffrance de l'autre, cela ne nous regarde pas, ne nous intéresse pas, ce n'est pas notre affaire ! ». Cette intervention sonne comme un défi pour les chrétiens à travers une interrogation, « Où est ton frère ? », et une injonction, « N'oubliez pas la chair du Christ qui est la chair des réfugiés : leur chair est la chair du Christ ».

C'est un défi aussi pour les États, avec l'arrivée au pouvoir des partis populistes ou extrémistes comme en Italie, des tensions internes mais entre les États comme en témoigne la dégradation des rapports entre la France et l'Italie.

La Méditerranée, lieu de la diversité

La Méditerranée est considérée comme le berceau des civilisations, parmi elles, les civilisations grecque, romaine, égyptienne, hébraïque, crétoise...C'est aussi le lieu de naissance des trois religions monothéistes, répandues aujourd'hui dans le monde entier, le christianisme, le judaïsme et l'islam. La Méditerranée est connue et reconnue dans le monde entier pour son art de vivre, sa gastronomie, elle est la première destination touristique mondiale.

Mère et Terres en même temps, elle frappe par sa beauté naturelle. Elle présente le paradoxe de porter l'arbre symbole de la paix : l'olivier, dont le tronc souvent tortueux semble résumer les souffrances d'un passé difficile, mais dont le fruit, petit et puissant pour l'huile qui en est extrait, est nourrissant, et nourrit l'unité intrinsèque de la civilisation méditerranéenne.

On peut parler d'un héritage méditerranéen, au regard de ce que ces civilisations ont apporté et ont laissé au monde, entre autres la philosophie grecque et le droit romain, des principes désormais universels comme la démocratie ou les droits de l'homme. Culturellement, cet héritage est très important au sens où cette civilisation méditerranéenne nous a laissé des repères historiques majeurs. Il a notamment tracé des trajectoires pour le développement de notre culture, il a façonné les représentations qui nous permettent d'appréhender le monde, et il offre de nombreuses idées pour guider l'Europe. C'est l'influence réciproque et les liens entre ces différentes cultures qui au cours des siècles ont contribué entre autres à façonner l'Europe. La diversité qui caractérise aujourd'hui l'identité européenne se nourrit de ces divers apports.

Un élément caractéristique de la Méditerranée est la présence de très fortes disparités entre le Nord et le Sud : disparités économiques, lorsque l'on sait que les pays de l'Arc latin, l'Espagne, la France et l'Italie comptent pour environ 15% dans le commerce mondial, alors que tous les autres réunis ne dépassent pas les 4%, mais aussi disparités politiques (des républiques et régimes parlementaires aux monarchies arabes), culturelles, démographiques, sociales.

Si émerge sur la rive européenne, un nouveau type de cohabitation avec l'arrivée massive de populations venues du Sud et du Moyen-Orient, en revanche sur les rives africaines et orientales de la Méditerranée, le modèle séculaire de cohabitation appartient désormais au passé, sous l'effet des passions politiques nationalistes : génocide des Arméniens et d'autres minorités chrétiennes dans l'Empire ottoman, expulsion systématique des juifs de la plupart des États musulmans à partir de 1948 (fondation de l'État d'Israël), construction d'un nouveau mur en Palestine, crise du modèle libanais, menaces sur la présence des chrétiens au Moyen-Orient. Chypre résume cette situation dès lors que la grande île de Méditerranée orientale est partagée par un mur religioso-national qui sépare un monde grec chrétien d'un monde turc musulman.

La réalité de la Méditerranée est toujours complexe. Opposer la rive Nord à la rive Sud ne suffit pas. On pourrait distinguer en fait cinq rives : une rive Nord Est, correspondant à la zone des Balkans, une rive Nord-Ouest, (Espagne, France, Italie), une rive Est-euro asiatique, avec la Turquie, une rive Est, à dominante arabe et musulmane, et une rive Sud. La Méditerranée est aussi composée de plus de trois mille îles. Il s'agit donc plutôt d'une mosaïque de peuples, de cultures, d'institutions, qui doivent cohabiter ensemble.

Une diversité difficilement gérable pacifiquement

Peut-être, cette diversité en est-elle la cause, mais en tous cas, la Méditerranée a rarement connu de longues périodes de paix. La religion est un pilier fondateur des civilisations méditerranéennes. Berceau des religions monothéistes, la Méditerranée est aussi le foyer des grandes guerres de religion. Alors que les pays de l'Arc latin se sont sécularisés, les pays arabes ont encore des Constitutions stipulant que l'islam est la religion d'État. La religion est le plus souvent l'arrière-plan des conflits dans la région. Dans l'antiquité, la présence des dieux était omniprésente, aujourd'hui

les trois religions du Livre sont dominantes sur tout le pourtour de la Méditerranée. Mais leur coexistence est loin d'être simple depuis des siècles, et encore aujourd'hui. Jouant un rôle majeur dans la région, la religion est souvent instrumentalisée, au service d'ambitions politiques impérialistes.

Pour cette raison, très importantes sur le plan historique, sont les recherches de contacts pour construire un modèle de société humaine qui dépasse l'esprit du conflit. De grandes figures ont illustré un tel engagement. Saint François d'Assise en est la figure tutélaire : au temps des croisades, il se rendit auprès de l'ennemi, le sultan Melk el Kamel : une folie, expression de sa fidélité absolue à l'Évangile. Cet esprit anima aussi le Catalan Ramon Lull qui, au XV^e siècle rechercha une voie de rencontre entre christianisme, judaïsme et islam. Ce même esprit a soutenu de nombreuses personnalités méditerranéennes : le roi du Maroc Mohamed V, Giorgio La Pira, « le saint maire de Florence », et le philosophe agnostique Albert Camus, ont de la Méditerranée comme espace de dialogue. Au XIX^e siècle, un modèle est offert par Abd el Kader refusait la logique de la haine pour tirer de sa foi islamique, malgré la conquête française de sa terre et son exil, l'énergie nécessaire pour tenir un discours de paix et de compréhension. Plus tard, Charles de Foucauld, pratiqua l'apostolat de la fraternité. À Florence, au temps de la Guerre froide, La Pira a développé le dialogue dans toutes les directions pour, comme il le disait, abattre les murs, ouvrir les fenêtres, et lancer des ponts. Fameux sont ses « Dialogues méditerranéens » avec des personnalités aussi diverses que Louis Massignon, Jules Isaac, Mulay Hassan, Martin Buber, représentatifs de la diversité méditerranéenne, sur laquelle le patriarche de Constantinople Athénagoras I^{er} insistait lui aussi, pour souligner la nécessaire coexistence multiculturelle et multiethnique. Jean-Paul II a fait d'Assise, le 27 octobre 1986, l'axe de cette Méditerranée porteuse de paix et de respect des altérités, en invitant les religions du monde, en particulier les religions filles d'Abraham, à prier pour la paix dans le lieu marqué par saint François. La colline d'Assise une référence pour la paix. Désormais, « l'Esprit d'Assise » nourrit une vision nouvelle de la responsabilité des religions, en particulier pour la Méditerranée.

Le poids de la colonisation

Une autre dimension est à prendre en compte quand on veut réfléchir à la Méditerranée. C'est le poids que la colonisation a eu sur les pays de la rive Sud. La colonisation par la France, l'Italie et la Grande-Bretagne avait avant tout des objectifs économiques, bien que l'aspect religieux ne soit pas complètement absent. Les colonisations de l'Algérie et de la Libye ont été particulièrement violentes, tout comme leur accession à l'indépendance. Mais l'héritage colonial, et notamment le legs des frontières est peut-être un motif de conflit encore plus fort aujourd'hui. On pense ainsi au conflit au Sahara occidental, qui oppose le Maroc et l'Algérie, qui n'est pas encore résolu aujourd'hui. Mais ces pays cherchent à retrouver leurs racines, et sont partagés entre tradition et modernité.

Alors que la rive Nord de la Méditerranée est parvenue à s'unir et à créer une espace de paix inédit dans l'histoire de l'Europe, les conflits du côté Sud, d'ordres divers, ne sont toujours pas éteints. Les plus nombreux sont ceux à base ethnique ou culturelle, et portent souvent sur des enjeux territoriaux et économiques, bien que l'aspect religieux soit souvent en toile de fond. Les guerres israélo-arabes sont celles qui viennent le premier à l'esprit. Depuis 1948 et la proclamation de l'État d'Israël, cinq guerres ont éclaté : 1948, 1956, 1967, 1973, 1982, sans compter les intifada ou autres attaques, comme à Gaza. Les processus de paix ne sont pas parvenus jusqu'à maintenant à établir une paix

stable et durable. En revanche, la région des Balkans, et de l'ex-Yougoslavie semble s'être stabilisée, d'autant que la plupart des pays sont dans une phase de négociations d'adhésion à l'Union européenne.

La Méditerranée est également un lieu stratégique. On a pu le remarquer au cours des deux guerres mondiales du XXe siècle, de la décolonisation, pendant la Guerre froide, et depuis 1948 avec le conflit israélo-arabe. Région riche en hydrocarbures, elle engendre régulièrement de ce point de vue là des regains de tensions. Si le pétrole a été au centre des préoccupations dans la seconde moitié du XXe siècle, ce sera sans doute l'eau qui deviendra au XXIe siècle un des enjeux primordiaux. Des estimations prévoient une augmentation de la consommation d'eau de 400% sur les rives Sud et Est, qui sont déjà déficitaires. L'eau est un objet de contestation entre plusieurs pays : tensions entre Israël et ses voisins, entre la Syrie et la Turquie, l'Égypte et le Soudan...

On observe plusieurs fractures. L'une est majeure entre le Nord et le Sud, liée à la vision que l'on a de l'Europe au Sud, comme puissances impérialistes, liées aux États-Unis et à Israël, et les interventions américaines en Irak ont été catastrophiques. Inversement, le terrorisme islamique et la question migratoire entretiennent peur et méfiance au Nord. A cette fracture s'ajoutent plusieurs fractures entre les pays musulmans et même entre les États arabes, liées à des questions de puissance, de sécurité intérieure, voire à des interprétations théologiques au sein de l'islam. L'idée de « nation arabe » dominante dans les années 1950 a été pulvérisée par les nationalismes.

À la recherche d'une unité

Il est impossible de penser la Méditerranée si l'on n'en a qu'une vision partielle. Penser la Méditerranée, c'est penser la différence, la pluralité. La dimension interculturelle est une composante structurelle de la région. Or, si la configuration géographique de la région devrait pousser les hommes à la paix, la Méditerranée a rarement connu de longues périodes pacifiques.

C'est pourquoi il est nécessaire d'engager un réel dialogue interculturel, et interreligieux. Ils ne seront possibles, et surtout efficaces pour parvenir à une paix durable, que si l'on est capable de s'éloigner de ses propres croyances et certitudes, et de prendre en compte les caractéristiques du Sud méditerranéen. Alors que les pays d'Europe ont réussi à s'unir et vivre en paix depuis plus de soixante-dix ans, on peut espérer qu'à terme la Méditerranée devienne une zone de paix. Depuis 1995, l'Union Européenne tente de se rapprocher de ses voisins du bassin méditerranéen, d'abord avec le processus de Barcelone, première tentative pour rapprocher les deux rives de la Méditerranée. Ce partenariat euro-méditerranéen avait pour but de faire du bassin méditerranéen « une zone de dialogue, d'échanges et de coopération qui garantisse la paix, la stabilité et la prospérité ». Les résultats ont été décevants. L'Union pour la Méditerranée a été lancée en juillet 2008, lors d'un sommet tenu à Paris, incluant quarante-trois États. L'ambition est grande : unifier politique l'espace méditerranéen. Si on en est loin, elle reste un lieu de dialogue, où par-delà les haines accumulées, cuites et recuites, tous peuvent se rencontrer, et où un partenariat, économique surtout, s'organise entre les deux rives Sud et Nord.

Conclusion

Le général de Gaulle parle dans ses *Mémoires de guerre* de « l'Orient compliqué » qu'il convient d'aborder, disait-il, avec un sens aigu du paradoxe, « avec des idées simples ». Cette expression pourrait s'appliquer à l'ensemble du monde méditerranéen. Complexe en raison de sa nature, de son histoire tumultueuse, du rapport conflictuel entre terre et mer, parce qu'elle est le berceau et en même temps, une zone privilégiée d'expansion des trois religions monothéistes. Simple en même temps avec ses paysages et ses couleurs, ses lignes historiques entrecroisées entre Athènes, Rome et Jérusalem, avec ses vocations à l'universel. La *humanitas* méditerranéenne, avec sa culture et son sens de l'humain, a été et reste, malgré les vicissitudes de l'histoire, un modèle pour le monde global.

Jean-Dominique DURAND

Illustration : Journée mondiale de prière pour la paix à Assise, le 27 octobre 2011, By Stephan Kölliker (Wikipédia)

Xavier Godard – Les relations économiques euro-méditerranéennes, quels enjeux ?

30 avril 2019 – Chrétiens de la Méditerranée



Regard sur l'Europe et la Méditerranée – 7 – par Xavier Godard.

Aux côtés des échanges culturels, des tentatives de coopération politique entre pays méditerranéens, de la régulation des migrations, les pays sont liés et déterminés par leurs échanges économiques façonnant leurs relations. On sait que la structure de ces échanges est polarisée par les relations nord-sud (déséquilibrés en termes de valeur ajoutée au profit de l'UE) alors que les échanges des pays du sud (Maghreb) entre eux sont faibles. La fermeture de la frontière entre le Maroc et l'Algérie depuis 1994 en est un symbole troublant.

L'Union Européenne mène une politique de proximité avec les pays tiers, qui se traduit par des accords économiques et des aides modestes appuyant des transitions démocratiques. Les actions vers la Méditerranée, qui ont sans doute été polarisées par les négociations avec la Turquie pour une éventuelle adhésion, sont une sorte de pendant de celles tournées vers l'Europe de l'Est mais la dissymétrie des moyens à l'est et au sud par rapport aux enjeux est un débat depuis la chute du mur de Berlin, et sans doute un sujet d'incompréhension entre l'Allemagne et la France.

La première grande initiative, qui sert toujours de référence aux actions, est la conférence de Barcelone en 1995 qui réunissait l'UE et 10 pays du sud. Un secrétariat y est installé depuis pour initier et gérer les programmes de coopération. Parmi les retombées peu connues, on peut citer les investissements financés par la BEI (Banque européenne d'investissement, 2 Md € par an) ou

l'existence fragile du Plan Bleu, organe de coopération associé au PNUE et porté par la France et l'UE auquel adhèrent la plupart des pays méditerranéens, menant des études et initiant des programmes d'action en faveur de l'environnement en Méditerranée, très menacé par la pollution et le réchauffement climatique. Mais ce sont surtout des accords entre l'UE et chaque pays du sud qui s'inscrivent dans ce processus euro-méditerranéen; accords d'association (Tunisie, Maroc, 1995) ou ensuite négociation d'accords de libre-échange (Maroc, démarrage de négociation en 2013, Tunisie démarrage en 2016), accords sectoriels, à l'exemple de la pêche et de l'agriculture avec le Maroc.

Ce qui est en débat est le modèle économique servant de toile de fond à ces échanges : économie de marché, faible régulation, libre concurrence... aboutissent aux accords de libre-échange sans réelle régulation de l'économie, dans un contexte de mondialisation des échanges de plus en plus contestée si elle n'est pas accompagnée de protections sociales adéquates. Et surtout certains dénoncent à juste titre la contradiction qu'il y a à vouloir la libre circulation des marchandises sans celle des personnes. Sans aller à des positions extrêmes, ce qui est en jeu est bien d'introduire des politiques économiques concertées et convergentes tournées vers la résolution des problèmes du développement durable et du changement climatique, et notamment de l'énergie. Bien que mal partagées (contraste Algérie/Maroc) les ressources pétrolières et gazières sont une des clefs des relations euro-méditerranéennes, potentiellement relayées par des projets d'énergie solaire, tels que le méga-projet Desertec promu par des entreprises allemandes mais très controversé : installation de panneaux solaires à grande échelle dans le Sahara pour alimenter l'Europe en électricité...

Ces accords économiques de l'UE imposent des mesures de libéralisation de l'économie et peuvent être soumis à des contentieux internationaux. Ainsi deux problèmes de « colonisation » limitent, dans des formes différentes, les accords de coopération : l'occupation et la colonisation des territoires palestiniens par Israël sont des sujets de tension freinant l'application des accords économiques, avec des échanges très développés malgré tout. Le conflit du Sahara occidental que le Maroc considère comme faisant partie de son territoire a abouti au gel momentané de l'accord avec le Maroc sur l'agriculture, ainsi que des négociations sur l'accord sur la pêche, en raison de l'arrêt de la Cour de Justice de l'UE en 2016, à la suite de la saisie de cette cour par le Polisario.

On ne peut éviter d'évoquer la montée en puissance en Méditerranée de la Chine qui n'a pas les mêmes scrupules que l'UE pour des échanges économiques avec des pays dont les dirigeants bafouent les droits de l'homme ou les exigences démocratiques. Mais l'UE est contrainte de s'accorder avec le climat répressif des libertés en Égypte, pays dont l'économie est en fait plus tournée vers l'Arabie et les pays du golfe. Un des enjeux aussi des recompositions en cours sera cette présence chinoise plus active en Méditerranée, du nord mais aussi du sud, avec les fameuses Routes de la Soie (le port de Tanger pourrait être inséré dans ce vaste projet). Un exemple récent de l'influence chinoise est fourni par l'Algérie qui a recouru fortement à des entreprises chinoises pour construire nombre d'infrastructures : routes, logements, équipements divers... mais avec un effet très faible sur l'emploi algérien de sorte que la crise actuelle algérienne peut être vue comme la limite d'un modèle de développement non inclusif. Il appartient à l'Europe de proposer de s'inscrire dans un modèle de développement réellement inclusif... ce qui est vrai tout autant pour les pays européens eux-mêmes!

Mais on sait qu'un autre enjeu des relations avec les pays du sud de la Méditerranée vient de ce qu'ils sont une charnière avec l'Afrique subsaharienne, en fait les enjeux s'étendent au type de développement qui peut être promu en termes de coopération avec les pays sub-sahariens dont la forte croissance démographique des années futures est mise en exergue par de nombreux observateurs soit comme une menace (migratoire) soit comme une opportunité (grand marché de consommation en expansion). Ce qui peut se dessiner est un schéma de coopération triangulaire UE/Afrique du nord/Afrique sub-saharienne. Mais en l'absence d'une intégration (faiblesse de la Ligue Arabe, échec de l'Union pour la Méditerranée) cette coopération transiterait pour un temps long par chaque pays, le Maroc ayant d'ailleurs pris les devants en se positionnant en acteur majeur vers l'Afrique de l'ouest et plus largement sur l'ensemble du continent africain en ayant réintégré l'Union Africaine depuis 2016.

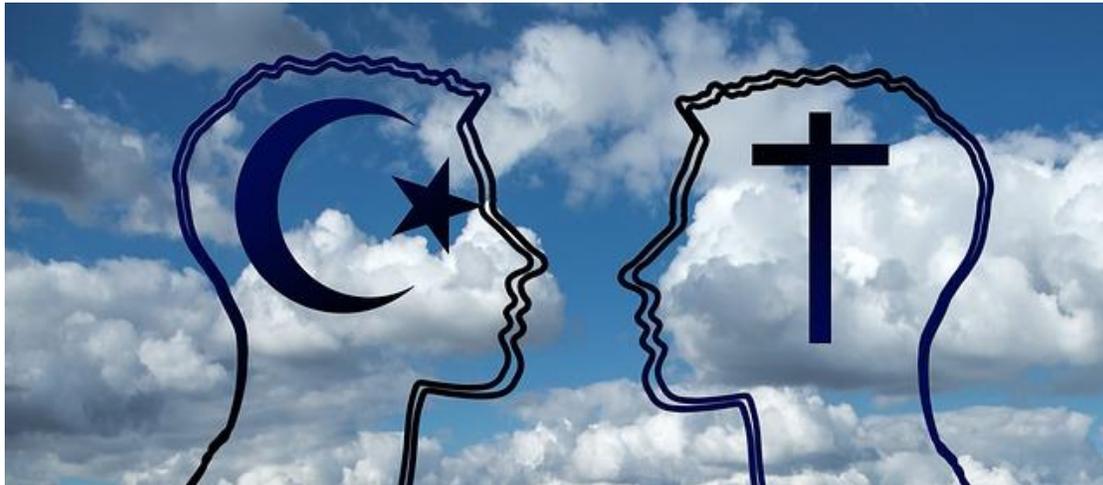
Enfin comment mettre du contenu dans le mot partenariat entre l'UE et les pays méditerranéens plutôt que dans celui de libre échange ?

Xavier GODARD

Illustration : CC0 Domaine public

Christian Lochon – Une société civile à bases religieuses, un concept citoyen du Proche-Orient

7 mai 2019 – Chrétiens de la Méditerranée



Regard sur l'Europe et la Méditerranée – 8 – par Christian Lochon.

Autour de la Méditerranée, le facteur religieux dans la vie des sociétés est incontournable. À l'intérieur des univers religieux méditerranéens multiformes, les chrétiens orientaux et occidentaux ont eu et ont toujours une place singulière dans la vie des sociétés. Nos propres sociétés connaissent encore mal la réalité et la diversité du christianisme méditerranéen ainsi que son rôle pour l'avenir, **un réel travail d'information s'impose.**

D'abord on assiste depuis les années 1970 à une étatisation du religieux sur les rives orientale et méridionale de la Méditerranée. Les luttes politiques sanglantes actuelles, la guerre civile étendue à des territoires considérables, même réduits aujourd'hui, sont menées au nom d'une instrumentalisation de la religion qui prend la forme de persécutions contre les non-musulmans puis contre les musulmans qui refusent l'ultra conservatisme des Frères Musulmans, des salafistes et naturellement des miliciens arabes ou étrangers engagés dans le terrorisme. Ces thuriféraires de la charia ne se sont pas aperçu que leur interprétation douteuse de situations diachroniques conjoncturelles à partir de textes sacralisés est seulement humaine, surtout inhumaine et en rien « divine ». Mais l'absence de régulation démocratique et le déni du droit des peuples à être associés à la gouvernance retardent naturellement le règlement de la crise. Rappelons le rapport du PNUD de 2002 qui recommandait la nécessité de réformes très profondes dans les pays arabes en vue d'une meilleure gouvernance, de l'adoption d'une exégèse (*ijtihad*) en vue d'aboutir à la concordance entre les finalités universelles de la charia et la société de liberté et de bonne gouvernance et de veiller à la diffusion de la culture de l'égalité et du respect des droits de l'homme.

Nos frères chrétiens et musulmans du Proche-Orient n'abandonnent pas leur religion dans leur vie quotidienne comme nous avons appris à le faire en France et rarement ailleurs en Europe ; ils

essaient quand cela se peut de la séculariser. Ce sont ces efforts louables (nous n'avons pas ces contraintes et nous n'imaginons pas que d'autres puissent les avoir) dont il faut parler. Pour cela, il faut se livrer à une étude assez approfondie du terrain (Égypte, Liban, Irak, Syrie avant la guerre, voire Turquie et Iran), prendre connaissance des publications des chercheurs proche-orientaux qui décrivent leurs efforts en ce sens et des prises de position modernistes d'une partie du personnel religieux arabe chrétien et musulman.

Le 10 mai 2009, le Pape Benoît XVI s'adressait ainsi aux fidèles à la messe célébrée au Stade d'Amman : « La fidélité à vos racines chrétiennes réclame de vous le courage de construire de nouveaux ponts ... pour enrichir le tissu de la société ». Mgr Pascal Gollnisch, dans *La Libre Belgique* du 13 janvier 2017 en donnait la raison : « Les Chrétiens de la région peuvent utilement contribuer au développement de leur nation comme ils l'ont toujours fait sur le plan de l'enseignement, de la santé et des services sociaux ».

C'est qu'au XXI^e siècle, les établissements scolaires confessionnels chrétiens sont restés très recherchés (jusqu'à 90% d'élèves musulmans). Les hôpitaux et les maternités (Égypte, Syrie, Liban, Palestine, Jérusalem) maintiennent une grande réputation de propreté, d'efficacité, de charité. Dans le secteur associatif, caritatif, les orphelinats, les asiles de personnes âgées abandonnées, sont gérés par des laïques, qui font un travail remarquable particulièrement envers les familles ayant des enfants handicapés (physiques ou moteurs) pour lesquels aucune aide de l'État n'est prévue. Nombreux dans la gestion des hôtels, des agences touristiques, les chrétiens contribuent à donner de leur pays une image satisfaisante pour les étrangers. Dans les secteurs intellectuels, la recherche universitaire, les hommes et femmes de lettres, les scientifiques chrétiens sont nombreux proportionnellement, les familles chrétiennes ayant le souci permanent de faire réussir leurs enfants dans leurs études. Même limités dans la haute fonction publique, l'armée, l'administration régionale, les chrétiens, tous rites confondus, continuent donc à demeurer indispensables, voire irremplaçables, dans de nombreux secteurs, particulièrement le social, le scolaire et le culturel. Ils constituent un chaînon indispensable des sociétés arabes.

Les Chrétiens, certes, ne sont pas les seuls à participer aux nouvelles sociétés civiles qui émergent au Proche-Orient, mais ils en sont le sel.

Il est vrai que la modernité trouve des adversaires chez les chrétiens comme chez les musulmans qui craignent de nuire à la tradition et à la religion. La formation d'une identité nationale reste inachevée. Le clivage religieux se durcit avec la réislamisation de la société. La démocratisation exige une réinterprétation moderne de la charia. Le sécularisme est le meilleur moyen vers la citoyenneté. En fait, le Statut Personnel constitue une accumulation d'inégalités. La charia prend ses sources dans le Coran dont on ne peut changer ce qui y est consigné et dans les recueils de *hadiths* dont beaucoup avaient déjà été mis en cause par les traditionnistes du IX^e siècle. C'est cela qui doit être réformé en priorité.

Christian LOCHON

ANNEXE :

NOMBRE DES CHRÉTIENS ORIENTAUX

| | XIX^e siècle | XXI^e siècle |
|------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| ÉGYPTE | 10% | 9% (9 millions) |
| IRAK | 3% | 2% (0.4 million) |
| IRAN | 1% | 0,1% (60 000) |
| JORDANIE | | 4% (0,4 million) |
| LIBAN | 55% | 33% (1,5 million) |
| PALESTINE- ISRAËL | 10% | 2% (0,2 million) |
| SYRIE | 18% | 7% (0,8 million) |
| TURQUIE | 20% | 0,1% (0,1 million) |

N.B. : Rappelons que les derniers Chrétiens autochtones quittèrent la Libye en 1049, la Tunisie en 1091, l'Algérie en 1150, le Maroc en 1300 (des prêtres expatriés d'Espagne et des religieux franciscains résidèrent au Maroc sous les dynasties mérinide et alaouite à la demande des mercenaires européens).

Illustration : Gerd Altmann

Olivier Brachet – Comment « apprécier » notre problème d'immigration

10 mai 2019 – Chrétiens de la Méditerranée



Regard sur l'Europe et la Méditerranée – 9 – par Olivier Brachet, spécialiste de la demande d'asile, sollicité par CDM.

À propos des questions migratoires, nous ne sommes pas vraiment sortis du vieux monde. Nous raisonnons toujours comme « avant », comme s'il s'agissait d'importations en fonction des besoins, que ce soient des militaires comme en 14/18 ou de la main d'œuvre pour la croissance ou la reconstruction, et qu'ainsi, selon la conjoncture, on ouvre ou on ferme le « robinet », oubliant au passage que nous sommes entrés dans un monde global d'échanges qui inclut les migrations. Dans le même temps nous voulons ignorer, que notre histoire est singulière sur ce sujet ; une histoire singulière qui rend ce dossier si sensible depuis une quarantaine d'années. Cela tient au fait que nous sommes quasiment le seul pays européen dans notre voisinage immédiat, à n'avoir jamais été contraint d'émigrer massivement, ni obligé d'apprendre une langue, ni de se fondre dans la culture de l'autre par nécessité.

Dans cette asymétrie de l'expérience (contrairement à celle des Italiens, des Portugais, des Espagnols, des Irlandais, des Anglais, des Belges, des Allemands etc...) nous ne pouvons comprendre ce que nous n'avons jamais appris. Une part du débat passionné que nous avons en France, contrairement à d'autres pays européens, tient paradoxalement moins à la peur du « grand

remplacement » (notre démographie et notre expérience coloniale toujours présente nous en met un peu à l'écart) qu'à un jugement implicite mais sévère que nous portons sur la capacité d'un étranger à se civiliser dans notre « Nation particulière », une sorte d'étranger jamais à la hauteur de notre destin, et que seul l'enchaînement de 3 ou 4 générations peuvent « assimiler », repoussant ainsi au long terme la capacité à s'intégrer rapidement. Même « mort pour la France », l'immigré est encore loin d'être de « souche » et « repose » à part ! Le récit national s'invente une « éternité enracinée » tandis que le réel fait d'un français sur cinq un descendant d'étranger ! C'est le fameux « effet miroir » dont parlait Abdel Malek Sayad : « quand on parle des immigrés, on parle de nous » ! Une manière d'être au présent en ignorant ce que nous avons oublié ; le rejet faisant à retardement le ciment de la communauté des « exportés ». Décidément, être une terre d'immigration est bien difficile à expliquer et à assumer !

De cet impensé délibéré résulte 50 ans de politique migratoire binaire de l'État (depuis en fait 1974 et la crise pétrolière). C'était « ouvert » jusqu'en 1974 avec environ 200 à 220 000 entrées annuelles soit à peu près ce que l'on connaît aujourd'hui alors que nous sommes 15 millions d'habitants de plus. C'est en principe « fermé » depuis. Plus besoin ! On pense même sous Raymond Barre à renvoyer 6 millions d'étrangers, ... ça fait beaucoup !

Depuis tous les gouvernements, sans exception aucune, de gauche et de droite ont cherché à tenir le robinet fermé : pas moins de 16 lois sur l'immigration depuis 1980 pour serrer les boulons et une tous les 2 ans depuis 2005 ! Résultat en 2017 quelques 240 000 titres de séjour ont été distribués soit à peu près le flux d'arrivée de 1971/72 juste avant la fermeture des frontières à l'immigration en 1974.

Il faut bien saisir ce qui se noue au tournant des années 1970/74. Comme un lapsus ou un faux geste de l'histoire, une fenêtre s'entrouvre avec l'élargissement de la Convention de Genève alors réservée aux réfugiés issus de la 2ème guerre mondiale et de l'espace de celle-ci. Les accords de New-York (66), ratifiés par la France en 71 ouvrent le statut à toutes origines géographiques, quelle que soit la date des menaces de persécution. Ils permettent ainsi l'accueil plus large des persécutés comme ceux de la décolonisation, des dictatures brunes et rouges, puis plus tard des guerres civiles...

De 1500 en 1972/73 par an le nombre de demande d'asile passera en France à 63 000 en 1989 et 73 000 en 2015, et souvent beaucoup plus ailleurs, après la crise de 2015 (plus d'un million en Allemagne).

Rappelons que l'asile ne résulte pas d'une politique migratoire, mais d'une convention internationale. On ne choisit pas. On l'applique plus ou moins bien mais on ne choisit pas. Une politique migratoire, elle, se décide en raison de nombreux facteurs : démographiques, économiques, sociaux, culturels, compétences, droits de l'individu comme mariage ou naissance... C'est un complexe mélange de contraintes et de vouloirs, tout sauf un robinet qu'on ouvre ou que l'on ferme. C'est un ensemble complexe de règles toujours appliquées mais aussi toujours un peu transgressées, qui pose la question de la sanction à appliquer aux irréguliers de toutes sortes et à qui les mêmes traitements ne sont pas faciles à appliquer efficacement.

Il y a les flux difficiles à contrarier : les touristes qui restent en France, les étudiants qui ne repartent pas tout de suite, les étrangers qui nouent une relation, se marient et ont des enfants, les mineurs qu'il faut protéger, les déboutés de l'asile, ceux qui viennent travailler ou en stage, – car on a malgré tout besoin de certains – qui restent, ceux à qui on refuse la nationalité et qui pensent la mériter ou l'avoir de droit, ceux qui sont irréguliers depuis si longtemps qu'ils ne savent plus rien de leurs pays...et surtout ceux que l'on arrive pas à renvoyer parce que les pays d'origine ne les reconnaissent pas ou ne veulent pas les reprendre sans contrepartie.

La police réalise entre 30 et 40 000 interpellations de personnes en situation irrégulière chaque année alors que seulement 15 à 18 000 mesures d'éloignement sont effectivement exécutées. Par exemple moins d'un sur deux sont repris par le Maroc ou la Tunisie. Cette difficulté qui met en échec la sanction, n'est pas spécifique à la France et cela relativise l'impact de nos 16 lois qui viennent au secours de la fermeture des frontières depuis les années 1980.

Devant ces difficultés, il est plus facile de parler de submersion, comme l'a fait l'ex-ministre de l'intérieur, que de tenter de raisonner. Depuis 40 ans le simplisme du « robinet » s'accommode d'un simplisme correspondant en matière de méthode : il faut dissuader les arrivées ! C'est dire résoudre mal les problèmes, créer un inconfort pour ne pas créer d'attractivité ni d'effets d'appel. Voilà la philosophie, la pensée politique profonde, et voilà le résultat : pas beaucoup plus d'arrivées qu'il y a 40 ans, mais beaucoup plus de dégâts dans les traitements, multiplication des personnes à la rue et des refus d'accès aux aides sociales et médicales, tandis que l'immigration devient le ressort principal de la grande pauvreté en France. Le personnel politique en France et ailleurs n'est pas loin de dénoncer les limites de l'approche par les droits de l'homme, rejetant les remarques des instances civiles et juridictionnelles la mettant en garde contre une dérive à ce sujet. Les politiques s'en emparent et la dernière campagne électorale a vu certains candidats déplorer les effets de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, et récemment ont laissé assimiler les ONG à des passeurs.

Pourtant dans le monde réel des solutions pour un si lourd dossier ne sont pas si loin :

1/ il faut y consacrer l'argent à la hauteur de ce que pèse ce dossier politiquement et matériellement. On en est loin. Georges Soros l'évalue pour l'Europe à 30 milliards par an, et l'on en a donné 10 à la Turquie pour stopper le flux de réfugiés !

2/ la contrainte des droits de l'homme est impérative faute de quoi elle nous touchera ensuite, car personne ne peut jurer qu'il ne sera un jour réfugié !

3/ le renvoi des irréguliers ne pourra se faire qu'avec une position commune des 28 (cela devrait au moins satisfaire les récalcitrants de l'accueil !!) mais en contrepartie de moyens donnés ou réclamés par les pays d'origine. L'immigration est au cœur d'un enjeu entre pays aussi fort que le pétrole en 1974 !

4/ quant à l'intégration, c'est souvent un sujet pour masquer l'inaction dans les 3/ précédents, mais pour la France, on n'a jamais su apprendre notre langue aux immigrés, parce qu'on a bien du mal à apprendre une langue étrangère.

5/ quant aux pays de l'Europe de l'Est, il faudra attendre qu'ils aient fini de rentrer dans le 20^e siècle pour découvrir les questions qui sont maintenant celles du 21^e ! L'Europe peut les y aider...ou les installer dans un autre périmètre de participation à l'UE, s'ils tardent trop. Mais la mésentente actuelle des pays de l'Union ne peut durer sans qu'elle soit atteinte dans ses fondements.

Olivier BRACHET,

Ancien directeur Général de Forum Réfugiés

Ancien administrateur de l'OFPRA

Juge assesseur à la Cour Nationale du Droit d'asile

Illustration : By Kalhh

Francis Vallat – Un combat vital pour tous : réfugiés, Europe, nous-mêmes

10 mai 2019 – Chrétiens de la Méditerranée



Regard sur l'Europe et la Méditerranée – 10 – par Francis Vallat, président de SOS Méditerranée, sollicité par CDM.

En novembre 2015, lorsque j'ai rejoint SOS Méditerranée avant d'en devenir président quelques mois plus tard, jamais je n'aurais imaginé ni l'incroyable progression de notre organisation, ni les difficultés qui à la fois nous assaillent et nous stimulent aujourd'hui.

Face aux multiples obstacles auxquels se heurte notre action humanitaire en mer Méditerranée la vérité devrait être notre bouclier. Mais les manipulations, le mensonge, la stratégie de criminalisation des ONG sèment le trouble sur notre action, et le vieil homme de mer que je suis n'aurait jamais cru que le sauvetage, simple et pur tel que nous le pratiquons, pourrait être un jour contesté et empêché...

Les élections européennes approchent, mais moins que jamais nous voulons nous perdre dans la politique. Ce que nous voulons plus que tout, c'est que les morts noyés en Méditerranée – centrale en particulier – 60 000 probablement depuis le début de la crise des migrants, n'aient pas vécu un supplice inutile, c'est que notre activité de sauvetage reprenne, reconnue et soutenue comme elle le fut en 2016 et jusqu'à l'été 2017, où nous ne cessions de recevoir des distinctions citoyennes nationales ou internationales. Dans cet esprit nous sommes des citoyens européens qui voulons interpeller l'Union Européenne, pour demander que nos gouvernants décident enfin un

cadre pérenne nous permettant de sauver et amener les naufragés dans des ports sûrs...selon la lettre et l'esprit du droit international maritime, rien de plus ! C'est-à dire ailleurs qu'en Libye où il est maintenant démontré que règnent les crimes contre l'humanité. Nous voulons crier que notre âme d'européen menace de couler avec les naufragés, et hurler s'il le faut que renoncer à nos valeurs communes – qu'on les appelle républicaines, démocrates, humanistes ou chrétiennes – détruirait notre identité européenne plus sûrement que toute invasion souvent fantasmée. Nous voulons rappeler que les questions migratoires sont certes complexes, et suscitent peur ou anxiété d'autant qu'elles ne sont pas traitées au fond, mais qu'au milieu de toute cette complexité il y a une chose simple, indiscutable : le sauvetage.

Ce qui nous réunit chez SOS Méditerranée, dans la grande diversité de nos origines politiques ou sociales ? C'est sauver des vies humaines. Et c'est pour cela que notre place est en mer, et que donc oui nous nous préparons à y retourner.

Les embûches ont été multipliées après que nous ayons dû nous séparer de l'*Aquarius* le 1^{er} janvier. Dans la douleur bien sûr car après avoir sauvé 30000 hommes, femmes et enfants, ce navire symbole était devenu la cible principale d'attaques aussi honteuses qu'artificielles, injustifiées, et de procédures illégales au dire des plus grands juristes maritimes. Mais nous travaillons à surmonter les obstacles et nous arriverons à repartir. C'est d'autant plus notre devoir que la Méditerranée centrale reste la zone la plus meurtrière du monde, qu'il n'y a quasiment plus de bateaux sur zone, et que ceux qui s'y trouvent sont bloqués ou ballotés et n'arrivent plus même à témoigner.

Nous devons repartir d'autant plus que SOS Méditerranée a su au moins créer par son professionnalisme le respect de tous les gens de mer en Méditerranée, et qu'il nous appartient de mettre en jeu cette crédibilité pour que les États cessent de fuir leur responsabilité et d'agir au coup par coup, sans solution raisonnable et durable.

Nous le ferons pour sauver ceux qui se noient bien sûr, mais aussi pour ne pas trahir la confiance des plus de 50 000 donateurs qui croient en nous.

Pour eux en particulier, j'ajouterai trois points, en me référant une dernière fois à ce qui devrait être la référence de tous, la vérité de notre action strictement humanitaire :

- Le premier est que quels que soient les reproches indignes qui nous sont faits (appel d'air, encouragement immigrationniste, manque de transparence financière ou opérationnelle, complicité avec les passeurs criminels, non- coordination avec les Autorités, recueil de migrants dans les eaux territoriales libyennes etc...etc...), les faits objectifs et démontrés prouvent leur inanité, et que nous sommes irréprochables sur chacun d'entre eux
- Le deuxième est que le fait même que pour nous démolir il faille travestir la vérité est un hommage à notre action et à notre rigueur. La calomnie est notre ennemie, comme l'hypocrisie. Nous ne sommes certes pas parfaits, mais nous ne serons jamais pris en défaut en matière de respect du droit et de l'éthique
- Le troisième est un constat : regardez qui ment, qui nous gênons, qui nous attaque, toujours avec d'autres arrière-pensées que le sauvetage, et regardez qui monte au créneau pour rétablir les faits, que ce soit sur les ONG de sauvetage ou la réalité de l'enfer libyen qui ne peut constituer un « port sûr » ? Je pense au Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR), au

Secrétaire Général de l'ONU, à l'Agence des droits fondamentaux de l'UE, à l'opération Frontex même qui a refusé d'être manipulée pour désinformer, ou encore récemment à la cheffe de la diplomatie de l'UE. Tous acteurs dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils n'ont jamais montré pour nous la moindre complaisance.

Pas question de décevoir la confiance et le soutien de ceux qui pensent que quoi qu'on dise, quels que soient les problèmes, la solution ne peut pas être de « les laisser couler », de miner la volonté même de sauver, d'ignorer le cimetière marin qui nous interpelle. Tant qu'il le faudra nous continuerons, juste parce que c'est une question de vie et de mort, pour les naufragés d'abord, mais aussi pour notre humanité.

Francis VALLAT,
président de *SOS Méditerranée*

Illustration : Rassemblement Aquarius – SOS Méditerranée à Paris, le 26 octobre 2018, By Jeanne Menjoulet (CC BY 2.0)

Slimane Bedrani – Les relations Algérie-Union Européenne : un point de vue

11 mai 2019 – Chrétiens de la Méditerranée



Regard sur l'Europe et la Méditerranée – 11 – par Slimane Bedrani, économiste algérien, qui livre son analyse de l'avenir des relations entre l'Europe et l'Algérie, cette jeune démocratie qui se cherche et se réinvente comme l'actualité en témoigne.

1. Ce que prévoyait l'accord d'association Algérie-UE.

Les relations de l'Algérie avec l'Union Européenne se déroulent dans le cadre des accords d'association que promeut l'UE pour réaliser les objectifs du Processus de Barcelone. Ces objectifs comportent trois composantes :

- Une composante politique qui vise à définir une aire de paix et de stabilité par l'approfondissement du dialogue politique et sécuritaire,
- Une composante économique qui implique la mise en place d'un partenariat économique et financier qui va conduire à intégrer davantage les PTM dans l'aire de l'UE,
- Une composante sociale, culturelle et humaine qui devrait permettre de rapprocher les peuples du bassin méditerranéen.

L'accord d'association Algérie-UE a été signé en 2002 et a commencé à être appliqué le 1er septembre 2005. Quel est le contenu de cet accord et comment peut-on évaluer son application aujourd'hui ?

Sur le plan économique, l'accord prévoyait de créer une zone de libre-échange entre l'Algérie et l'UE avec « une libéralisation progressive des échanges de biens, de services et de capitaux », libéralisation qui devait être complète en 2017 après avoir franchi trois étapes.

Une première étape allant de 2005 à 2007, consistait à démanteler une liste de 2076 positions tarifaires. Dans la seconde étape de 2008 à 2012, 1100 autres positions tarifaires devaient subir le même sort. La troisième étape voyait enfin le démantèlement des dernières 1964 positions tarifaires.

Ces trois étapes ont-elles été respectées ? L'accord d'association a-t-il été mutuellement profitable aux deux parties ?

2. Des échanges commerciaux très déséquilibrés.

En matière d'échanges commerciaux, les importations algériennes en provenance de l'UE grimpent en flèche dès les premières années d'application de l'accord. Ainsi, elles augmentent de près de 80 % de 2005 à 2010, passant de 11,2 à 20,8 milliards de dollars^[1].

Une note récente de la direction générale du commerce de la commission européenne indique qu'en 2017 le total des échanges bilatéraux, après avoir culminé en 2012 à 53,9 milliards d'euros, s'élevait à 37,4 milliards d'euros, soit une augmentation de 50,8% par rapport à 2004, l'année précédant l'entrée en vigueur de l'accord d'association (valeur de 24,8 milliards d'euros).

La même note indique que les exportations de l'UE vers l'Algérie ont augmenté de 97,9% entre 2004 et 2017, passant de 9,5 milliards d'euros à 18,8 milliards d'euros. Les exportations de l'UE ont toutefois diminué (-7%) entre 2016 et 2017, les exportations s'élevant à 18,7 milliards d'euros en 2017, contre 20,3 milliards d'euros en 2016.

En 2012, le ministre algérien de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement notait qu'entre 2005 et 2011 les pays membres de l'UE ont exporté vers l'Algérie pour près de 100 milliards de dollars de biens et services alors que les exportations algériennes hors hydrocarbures vers le marché européen n'ont pas totalisé 5 milliards de dollars durant la même période.

Toujours en 2012, le même ministre expliquait cette situation « par les difficultés réglementaires auxquelles sont confrontées les entreprises algériennes pour l'accès au marché européen, mais aussi et surtout par le degré encore insuffisant de la productivité et de la compétitivité de ces mêmes entreprises ». Il fait le même constat pour les échanges agricoles : « sur les 17 contingents tarifaires au profit des produits algériens, 11 ont connu une consommation nulle et 6 une utilisation symbolique alors que sur les 80 contingents arrêtés pour les produits européens, 52 ont été totalement épuisés et le reste consommé à des niveaux appréciables ».

Les entreprises algériennes subissent une concurrence intenable de la part des produits européens entrant en franchise de droits de douane ou de droits réduits.

Devant cet état des choses, en 2010, l'Algérie demande un report du démantèlement tarifaire, report qui lui est accordé en 2012. L'accord signé en ce sens repousse la date de l'établissement de la

zone de libre-échange à 2020 tout en fournissant, selon le gouvernement algérien de l'époque, une période supplémentaire aux entreprises algériennes pour se préparer à la concurrence à venir.

Les exportations totales de l'Algérie vers l'Union européenne sont passées, en moyenne annuelle, de 15 milliards de \$ US, entre 2002 et 2004, à 36,3 milliards de \$ US en 2011, soit une augmentation de 140%. Mais il faut noter que ces exportations sont constituées à 97% par des hydrocarbures. Les exportations des produits manufacturés et des produits agricoles et alimentaires sont passés de 552 millions \$ US en 2005 à 1 milliard de \$ US en 2010 soit une augmentation de 81%.

En 2015, une évaluation de l'impact de l'Accord d'association (2005-2014), réalisée par l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), a révélé que les exportations algériennes hors hydrocarbures vers l'UE se sont établies à seulement 12,3 milliards de dollars sur 10 ans, contre 195 milliards de dollars d'importations algériennes auprès de cette zone (Lyes, 2016).

La note plus récente de la direction générale du commerce de la commission européenne montre que les importations de l'UE en provenance d'Algérie sont dominées par les échanges dans les secteurs du pétrole et du gaz (les combustibles minéraux représentent 95,7% du total des exportations vers l'UE), ce qui a un impact significatif sur les volumes globaux. Les importations de l'UE en provenance de l'Algérie ont augmenté de 21,7% entre 2004 et 2017, passant de 15,2 milliards EUR à 18,5 milliards EUR (avec un sommet de 32,7 milliards EUR en 2012, soit une augmentation de 115,1% par rapport à 2004). Les importations de l'UE ont augmenté (12%) entre 2016 et 2017, atteignant 18,5 milliards d'EUR en 2017, contre 16,5 milliards d'EUR en 2016. Depuis 2012, la forte baisse des prix du pétrole a entraîné une forte baisse de la valeur des exportations algériennes vers l'UE. Après de nombreuses années d'excédent, l'Algérie a enregistré des déficits commerciaux limités avec l'UE en 2015 et 2016, s'élevant respectivement à 1,3 et 3,9 milliards d'euros. En 2017, le déficit commercial de l'Algérie n'était plus que de 0,2 milliard d'euros avec la hausse des prix du pétrole.

Dans le domaine de l'agroalimentaire, les échanges sont très déséquilibrés. Les exportations algériennes vers l'UE ont toujours été insignifiantes et irrégulières alors que les importations en provenance de l'UE ont toujours été fortes et régulières. Pour expliquer cela, le directeur général de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) relève l'absence d'une politique d'exportation et de promotion des produits agricoles comme principale contrainte qui freine les exportations. Il cite aussi d'autres contraintes : la qualité des produits agricoles qui ne répondent pas aux exigences des marchés extérieurs, les problèmes logistiques et organisationnels, le manque d'organisation et de professionnalisme chez les exportateurs, les lenteurs des procédures bancaires et l'insuffisance des infrastructures du froid notamment au niveau des ports.

3. Des investissements directs européens très modestes.

Plus que l'accroissement de ses exportations, l'Algérie attendait un accroissement significatif des investissements en provenance de l'UE, investissements qui auraient été l'occasion d'un transfert, espéré massif, de technologies. Or cela n'a pas été le cas.

Le stock des investissements directs étrangers (IDE) de l'Union européenne en Algérie s'élevait à plus de 16 milliards d'euros à la fin de l'année 2015, d'après l'Office des statistiques de l'UE, probablement consacrés dans leur plus grande partie au pétrole et au gaz.

La note de la Direction générale du commerce de la commission européenne mentionnée ci-dessus souligne que « les flux d'IDE entre l'UE et l'Algérie sont restés volatiles entre 2013 et 2016 », ne se montant qu'à 333 millions d'euros en 2016, avec un stock d'IDE en baisse (14,6 milliards d'euros) en 2016 par rapport à 2015. La faiblesse des flux d'IED UE-Algérie serait principalement due au mauvais climat des affaires dans le pays. Bien qu'en 2017, l'Algérie a modifié son code des investissements afin d'attirer plus d'investissements, le pays se classe encore actuellement au 166^e rang sur 190 dans le classement Doing Business 2018 de la Banque mondiale.

4. Une aide financière bien mince par rapport aux pertes de recettes douanières.

Outre la faiblesse des investissements européens, l'Algérie perd 3 milliards de dollars de recettes douanières entre 2005 et 2011 à cause du démantèlement tarifaire, somme qui est loin d'être compensée par l'aide financière accordée par l'UE. Des auteurs notent à ce sujet que, pour 2006, il est certain que les pertes dues au démantèlement tarifaire sont 5 à 10 fois supérieures aux 50 millions d'Euros d'aide MEDA » (Djaafri et Kherbouche, 2018). Un autre auteur affirme que l'Algérie aurait perdu en recettes douanières de 2005 à 2016 environ 7 milliards de dollars (Titouche, 2017).

En définitive, jusqu'à maintenant, l'Algérie n'est considérée par l'UE que comme un marché et non comme un partenaire dont elle doit aider au développement. Pourtant le développement de l'Algérie peut être bénéfique aux relations économiques avec l'UE dans la mesure où ce pays accroîtra sa demande de biens, de services et de capitaux à cet ensemble si proche géographiquement.

5. Pourquoi ces relations déséquilibrées UE-Algérie ?

Les causes du déséquilibre se trouvent principalement du côté algérien, et, plus précisément, dans la nature autoritaire du pouvoir en Algérie. Dès 2005, année de l'application de l'accord d'association, un observateur averti dénonçait la légèreté des autorités dans la négociation de l'accord en soulignant que cet accord a été conclu sans que les négociateurs algériens aient pris la peine de consulter les opérateurs économiques locaux (Grim, 2005). Cet auteur notait que si ces derniers « étaient psychologiquement préparés, ils restaient toutefois désemparés par la précipitation des événements et le dilettantisme des autorités algériennes qui n'ont engagé en leur faveur aucune action susceptible de les aider à mettre leurs entreprises au niveau des standards européens », ajoutant que la bataille qu'on les poussait à livrer à la concurrence européenne s'annonçait de ce fait » inégale, voire déloyale, et pour beaucoup d'entre eux perdue d'avance ».

Le mouvement populaire né le 22 février 2019 a dévoilé en partie la face cachée du pouvoir qui a dominé l'Algérie depuis une vingtaine d'années. La corruption et la privatisation de l'État qui ont régné durant cette période ne sont pas des phénomènes susceptibles de mettre le pays dans un rapport de force avec l'UE qui autorise des négociations équilibrées et des accords véritablement « gagnant-gagnant ».

6. Les relations Algérie-UE dans la composante sociale, culturelle et humaine.

Cette composante prévoit une aide de l'UE pour la mise à niveau des administrations algériennes dans de nombreux secteurs et, particulièrement, dans celui de la justice et des droits de l'homme. La coopération entre l'Algérie et l'UE ne semble pas avoir amélioré les choses dans ces derniers domaines. En effet, plusieurs années après la mise en œuvre de l'accord, un mémo de la Commission européenne note sur l'Algérie que « la situation générale en ce qui concerne les **droits de l'homme** n'a pas changé de manière significative en 2013. On a l'impression d'une absence constante d'indépendance du pouvoir judiciaire et la situation semble s'être détériorée en ce qui concerne la liberté d'association et de réunion (notamment le maintien des obstacles auxquels doivent faire face les syndicats indépendants) et la liberté d'expression (notamment pour les blogueurs). Les femmes sont bien représentées (30 %) au Parlement depuis 2012, mais des dispositions controversées du code de la famille n'ont pas été modifiées ».

Le même mémo relève que « certaines dispositions législatives – telles que la loi sur les associations – présentent en outre des lacunes manifestes par rapport aux règles et normes internationales » et souligne que l'activité des ONG nationales et étrangères est très largement entravée par les dispositions réglementaires.

Ces constatations faites en 2014 demeurent sans doute valables en 2019. La preuve en est des manifestations populaires de février 2019 contre les tenants du pouvoir. Pourtant, une enquête financée par l'UE et portant sur 1000 entretiens, faites en août-septembre 2018, révèle que 71 % des enquêtés décrivent la relation entre l'Algérie et l'UE comme « positive ou très positive » et que 55 % de ces derniers ont une image « positive ou très positive » de l'UE. Même dans les domaines commercial et financier, dont on a vu ci-dessus les déséquilibres, 43 % des enquêtés pensent que c'est dans le premier que l'Algérie a le plus bénéficié du soutien de l'UE et 75 % affirment que le soutien financier de l'UE a été efficace.

En conclusion, les relations entre l'Algérie et l'Europe ne pourront être mutuellement bénéfiques que si s'installent en Algérie un véritable État de droit et la démocratie réelle qui va avec ce type d'État. Pour cela il faut espérer la réussite du mouvement du 22 février. Les relations entre l'Algérie et l'UE pourront alors être renégociées pour promouvoir une coopération équitable et mutuellement profitable.

Slimane BEDRANI

Note :

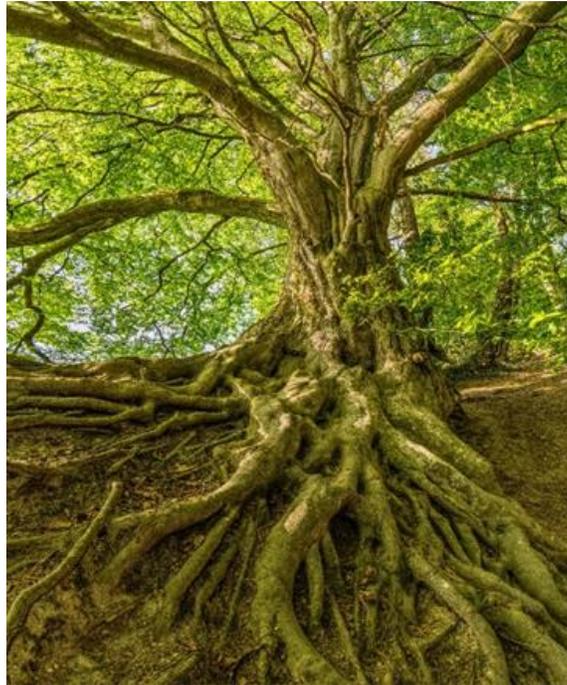
[1] Cela n'empêche pas le Commissaire européen à l'élargissement et à la politique de voisinage, Stefan Füle, lors de sa visite à Alger le 6/7 juin 2010, de relever que la part de l'UE dans les importations de l'Algérie a régressé passant de 57,4% en 2002 à 51,9% en 2008 au bénéfice de la Chine.

Références :

- Commission européenne, 2019. Sondage 2018 – Algérie (fiche d'information), 21-03-2019. <https://www.euneighbours.eu/en/south/stay-informed/publications/opinion-poll-2018-algeria-factsheet>
- Commission européenne, 2014. *Mémo. Paquet PEV – Algérie*. European Commission – MEMO/14/219 27/03/2014
- Djaafri K et Kherbouche O, 2018. *L'impact de l'accord d'association Algérie-UE sur l'économie algérienne*. Mémoire de Master en sciences commerciales. Faculté : Sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, Béjaia.
- Grim N, 2005. *Ouverture économique. Questions autour du démantèlement tarifaire*. In le quotidien El Watan du 5-9-2005.
- Lyès M, 2016. *Accord Algérie-UE : Une évaluation s'impose*. In le quotidien El Watan du 25-2-2016
- Titouche A, 2017. *Le temps des remises en cause...*, In le quotidien El Watan du 5-3-2017.

POSTFACE : Laurent Tessier – **Ranimer la conscience européenne pour une Europe ouverte sur la Méditerranée**

15 mai 2019 – Chrétiens de la Méditerranée



« Unis dans la diversité » ... La devise européenne peut apparaître pour beaucoup, aujourd'hui comme hier, comme un vœu pieux ou une formule creuse. C'est oublier que l'Europe s'est construite à travers les siècles dans une altérité fondamentale qui a pris tour à tour les visages de la guerre et de la paix :

- **L'Autre, source de tensions et de conflits**, comme en témoignent les Guerres de religions ou la Shoah ;
- **L'Autre, source de richesses**. Pensons à quelques grandes villes européennes aussi différentes que Marseille, Séville, Vienne ou Wrocław, des villes ouvertes sur le monde, véritables carrefours des cultures, villes foisonnantes dont la diversité culturelle et religieuse ont fait naître de grands esprits européens ;
- **L'Autre, source de paix par le dialogue**. L'Europe porte aujourd'hui dans le monde l'esprit du dialogue des civilisations.

Cette union dans la diversité n'est donc pas tant une visée utopique qu'un succès, tout en contraste et durement acquis, qu'il convient de conserver. Encore faut-il en avoir aujourd'hui pleinement conscience !

Écrire une Histoire, un récit commun

La paix n'est jamais définitivement acquise. Nous, Européens, vivons dans le luxe de connaître une longue période sans conflit ouvert, ce qui n'est pas sans nous plonger dans une relative torpeur. Le temps faisant son œuvre, l'oubli est chose bien naturelle. Mais nous avons le devoir et la responsabilité d'entretenir avec intelligence des mémoires croisées, et de rédiger ensemble une Histoire, un récit commun. Et cela, afin d'adopter un nouvel éthos (P. Ricoeur)[1]. Il s'agit d'un exercice d'autant plus difficile aujourd'hui que le terrorisme, la xénophobie et les racismes obscurcissent considérablement notre horizon commun.

Pour réveiller la conscience européenne, nous devons faire l'effort de se souvenir ensemble du passé dans ce qu'il a eu à la fois de tragique et de porteur d'espoir. Car c'est dans les cassures du passé que l'on peut lire et comprendre l'histoire des peuples. C'est au prix de cet effort de lecture, aussi exigeant et douloureux soit-il, que nous pourrions regarder dans les yeux cette « *petite fille espérance* », « *petite fille de rien du tout* » (...) qui, seule, nous portera et « *traversera les mondes révolus* » (Ch. Péguy)[2].

Se souvenir, c'est aussi la condition pour que chacun demeure pleinement conscient de la nécessité constante de la réconciliation. Œuvrer pour la réconciliation n'implique pas de lisser nos différences nationales ou de rejeter nos particularismes culturels, mais de les transcender dans un récit commun qui participe de la recherche d'un « nous » inclusif. On pense bien-sûr à l'amitié franco-allemande et aux gestes posés par l'Allemagne en direction de la Pologne et de la République tchèque ou encore aux relations apaisées entre Catholiques et Protestants irlandais. Mais cette question du pardon vaut aussi pour la Méditerranée dans son ensemble : pour la France et l'Algérie ou encore pour la Palestine et Israël, dont les relations conflictuelles rejaillissent bien au-delà de leurs territoires.

À la recherche d'un « nous » inclusif

Nous faisons face aujourd'hui à une crise de la conscience européenne. L'Union européenne tend à être réduite (ou à se réduire elle-même) à une union financière, commerciale et monétaire. Ce « *machin* » bureaucrate, ce « *monstre froid* » ne fait plus rêver personne. Seule la conscience d'être – ensemble – et de partager un « nous » inclusif pourra contribuer à redonner à l'« Union » un sens véritable et à forger un nouveau projet fédérateur.

Cependant de nombreux obstacles se dressent devant nous, et parmi eux certains nous obligent à une sorte d'introspection collective. Cet exercice ô combien douloureux nous confronte à notre propre fragilité et, par-dessus tout, nous force à définir de nouveau ce à quoi nous tenons, et à réaffirmer ce qui était à nos yeux définitivement acquis. Tel est le cas, comme le décrit avec justesse Jean Birnbaum[3], de l'effet que les terroristes djihadistes ont sur « nous, européens ». Ces derniers, proférant « nous aimons la mort comme vous chérissez la vie », nous lancent un « vous », et ainsi – dans une sorte d'effet miroir déstabilisant – nous imposent un « nous » qui nous est haïssable.

« *Comment pourrait-on recréer un nous qui serait porteur de conviction et qui ne serait pas un « nous » d'oppression, d'aliénation ou de domination, un « nous » mortifère ?* ». Voilà la question

que formule J. Birnbaum. Une question à laquelle il prend soin d'apporter un début de réponse. Pour cela, il convoque Jacques Derrida, philosophe de la déconstruction pourtant bien éloigné de cette problématique, qui à la fin de sa vie a esquissé un « nous » européen dans un esprit d'ouverture. Nous, Européens de diverses origines, toujours en mouvement, nous sommes les héritiers des philosophes grecs, d'une éthique biblique, de l'ironie des Lumières et des révolutions démocratiques. « *L'Europe*, poursuit Birnbaum, *qui a comme particularité de ne s'être jamais laissé refermer sur elle-même doit faire valoir son droit à la différence face à l'islam en guerre avec elle-même. (...) Le nous auquel nous assignent les djihadistes est celui qui rassemble le vieil occident.* » Valeurs, mémoire, vocabulaire, réflexes, « *tout est enraciné dans cette aventure singulière* ».

Au terrorisme s'ajoutent la radicalisation politique, les nationalismes, les fondamentalismes religieux, la violence des extrêmes, ... Cet horizon n'est pas sans rappeler, par son obscurité, celui de l'Europe de la Grande Guerre. En novembre 1914, profondément meurtri par la guerre totale qui s'installait alors, Stefan Zweig écrivait à son ami Romain Rolland : « *Qui me rendra mon sentiment européen et le sens de l'humanité ? (...) Le monde que j'aimais est de toute façon détruit, tout ce que nous avons semé est foulé aux pieds, à quoi bon recommencer une nouvelle fois ?* ». Rolland lui répondit par ces mots porteurs d'une espérance aussi ambitieuse que fragile : « *Que deviendra le monde après qu'auront passé ces cyclones de haine ? Que restera-t-il de l'Europe ? Je sais qu'il restera nous, et qu'il s'agit de sauver en nous l'esprit européen, ce n'est pas assez dire, l'esprit universel.*^[4] »

Ce « nous » renvoie à un esprit, à une conviction ; garantir son enracinement, c'est le sauver.

Des racines vivantes enracinées dans le ciel

Réinsuffler une conscience sereine et apaisée est la condition première pour que s'épanouisse l'esprit européen, nourri par l'esprit du christianisme : un esprit d'ouverture et de dialogue. Il faut en effet être conscient de soi-même pour rencontrer l'autre. Il faut se sentir bien chez soi pour bien accueillir le monde ! De même que la justice sociale et le bien-être des peuples sont une condition *sine qua non* pour une démocratie vivante et inclusive dans chacun des États !

L'ouverture au monde et à l'universel est possible si, et seulement si, l'exigence de l'enracinement – l'un des premiers besoins de la personne listés par Simone Weil^[5] – est respectée. « *Il me paraît impossible*, dira Albert Camus, *d'imaginer pour l'Europe une renaissance qui ne tienne pas compte des exigences que Simone Weil a défini dans L'Enracinement.* » Cet enracinement s'opère à la fois par le passé^[6], le milieu nourricier^[7] et la participation réelle, active et naturelle à l'existence d'une collectivité. Il ne faut pas voir dans ces racines une image fixe évoquant d'une manière douteuse et exclusive le « sang et le sol » (*Blut und Boden*) de l'idéologie völkish et nazie. Bien au contraire chez Simone Weil, les racines sont vivantes et en mouvement – l'enracinement –, doublement enracinées dans la terre et dans le ciel : « *seule la lumière qui tombe continuellement du ciel fournit à un arbre l'énergie qui enfouit profondément dans la terre ses puissantes racines. L'arbre est en réalité enraciné dans le ciel*^[8] ». La profondeur et l'élévation sont saisis ici d'un même mouvement qui traduit d'une manière sensible la transcendance que Hegel percevait dans l'esprit européen nourri par l'esprit du christianisme : « *en Europe ce qui compte, c'est cette marche de la vie vers plus loin qu'elle-même*^[9] ».

Être conscient de ses racines communes, en l'occurrence judéo-chrétiennes (peut-être davantage chrétiennes que juives^[10]), ce n'est pas défendre une identité fixe et exclusive, c'est se replonger dans l'héritage de Rome, d'Athènes et de Jérusalem qui n'a cessé de nourrir l'Europe et d'insuffler sur elle un esprit de réforme. L'Europe s'est plusieurs fois retrouvée au bord du précipice, mais s'est toujours redressée car elle a su puiser dans la sève de ses racines vivantes et transformer les crises en opportunités salutaires.

S'ouvrir à l'Autre, s'ouvrir au monde

En cela l'expérience européenne ne représente-t-elle pas un appui afin, non seulement, de s'ouvrir sur le monde mais également de développer un dialogue avec l'Autre, en premier lieu avec la Méditerranée dans toute sa diversité ?

En conclusion de *La religion des faibles*, Jean Birnbaum dresse un constat : « *il n'y a pas d'universalisme sans conflit entre universels rivaux* ». Après le « choc des civilisation » d'Huntington, le « choc des ignorances » du cardinal Tauran, Birnbaum esquisse ainsi un « *choc des universels* » : « *Notre universalisme n'a de sens qu'en contraste avec d'autres, et il engage un discours partagé, lui-même ancré dans des pratiques sociales.* » Les Européens, s'ils ne doivent plus s'imposer comme ils en avaient autrefois la force, sont encore en mesure de proposer au monde plus que des valeurs, un mode de vie propre. La responsabilité des Européens aujourd'hui est de protéger la « *fragile promesse européenne* ». Et pour cela, nous devons nous la réapproprier et non « *la laisser à des partisans de l'identité tribale et raciste.* »

Le sens donné à l'universalisme européen, par le contraste avec d'autres, ne peut être nourri que par le dialogue et non par l'affrontement. Au lendemain de la guerre 1939-1945, les Européens contraints à la paix, mais aussi galvanisés par une certaine utopie, ont mis en commun moyens de productions et richesses. Ce fut une première étape essentielle qui ouvra la voie à bien d'autres encore. Maintenant, allons plus loin ! Misons toujours davantage sur ce qui a fait le succès de l'amitié entre les ennemis d'hier et de l'idée européenne depuis la chute du Mur de Berlin, et sur ce qui permet d'entretenir aujourd'hui encore une conscience d'être et de faire ensemble : les jumelages, la mobilité des personnes et des biens (les programmes d'études et de stages Erasmus), l'entreprise et l'innovation, les échanges intellectuels et universitaires, le dialogue interculturel et interreligieux, les forums de discussion entre sociétés civiles, etc.

Conscients de cette expérience européenne réussie, forts des épreuves endurées et surmontées ensemble, nous pourrions aborder dans l'espérance et la fraternité le dialogue entre les deux rives de la Méditerranée. De ce dialogue pourrait émerger des ponts pour tenter de trouver ensemble des réponses adaptées à la tragédie migratoire et à la crise écologique par un développement intégral, écologique, social et économique, respectueux de nos différences. Dans ce sens, dix après l'Union pour la Méditerranée, le Sommet des « deux rives » annoncé en juin 2019 (Marseille) à l'initiative de la France – une conférence internationale qui donnera une large place aux acteurs de la société civile et aux jeunes –, est un signe fort. C'est là un dialogue qui s'impose naturellement, par notre histoire, notre présent et notre avenir.

Laurent TESSIER

Notes :

[1] L'Europe impose de combiner les deux pôles que sont l' « identité » et l' « altérité », pour cela Paul Ricoeur imagine trois modèles de médiation : « **La traduction**, avons nous dit, est la seule manière de manifester l'universalité du langage dans la dispersion des langues. **La narration croisée**, avons-nous ajouté, est la seule manière d'ouvrir la mémoire des uns sur celle des autres ; **le pardon**, avons-nous affirmé pour finir, est la seule manière de briser la dette et l'oubli et ainsi de lever les obstacles à l'exercice de la Justice et de la reconnaissance. » Cf. Paul Ricoeur. « Chapitre IV : Quel éthos nouveau pour l'Europe? » In *Imaginer l'Europe. Le marché intérieur européen, tâche culturelle et économique*, sous la direction de P. Koslowski, Paris: Cerf, 1992. p.107-116 http://www.fondsriceur.fr/uploads/medias/articles_pr/quel-ethos-nouveau-pour-l-europe.pdf

[2] Charles Péguy, *Le Porche du mystère de la deuxième vertu*, 1912.

[3] Jean Birnbaum. *La Religion des faibles. Ce que le djihadisme dit de nous* (Paris : Seuil, 2018).

[4] Échange épistolaire entre Stefan Zweig et Romain Rolland (novembre 1914) lu par G. Gallienne dans l'émission « Ça ne peut pas faire de mal » sur *France Inter*, le 29 avril 2017. <https://www.franceinter.fr/emissions/ca-peut-pas-faire-de-mal/ca-peut-pas-faire-de-mal-29-avril-2017>

[5] Rédigé par Simone Weil peu de temps avant sa mort, à Londres durant l'été 1943, *l'Enracinement* se veut, comme l'indique son sous-titre, un « prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain ». Alors que la tradition juridique implique que les devoirs découlent des droits individuels et collectifs, Simone Weil prône à l'inverse que ce sont les droits qui doivent découler des obligations et des devoirs envers l'être humain. Respecter ces obligations, c'est répondre aux besoins physiques et moraux, au premier rang desquels figure ce que S. Weil définit par l'Enracinement : « *l'enracinement est peut-être le besoin le plus important et le plus méconnu de l'âme humaine. C'est un des plus difficiles à définir. Un être humain a une racine par sa participation réelle, active et naturelle à l'existence d'une collectivité qui conserve vivants certains trésors du passé et certains pressentiments d'avenir. Participation naturelle, c'est-à-dire amenée automatiquement par le lieu, la naissance, la profession, l'entourage. Chaque être humain a besoin d'avoir de multiples racines. Il a besoin de recevoir la presque totalité de sa vie morale, intellectuelle, spirituelle, par l'intermédiaire des milieux dont il fait naturellement partie.* » (S. Weil. *L'Enracinement ou Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*. Paris : Flammarion, 2014, coll. « Champs classiques », p.113)

[6] Face à la tentation totalitaire d'accoucher un « Homme nouveau » en faisant table rase du passé, Simone Weil répond : « *l'opposition entre l'avenir et le passé est absurde. L'avenir ne nous apporte rien, ne nous donne rien ; c'est nous qui pour le construire devons tout lui donner, lui donner notre vie elle-même. Mais pour donner il faut posséder, et nous ne possédons d'autre vie, d'autre sève que les trésors hérités du passé et digérés, assimilés, recréés par nous.* » (*ibid*, p.120)

[7] En ce sens Simone Weil considérait que la personne devait respect à une collectivité, quelle qu'elle soit, non pas pour elle-même mais « *comme une nourriture pour un certain nombre d'âmes humaines* ».

[8] Extrait de *La Personne et le Sacrée*, cité dans F. Cheng. *De l'âme*. Paris : Albin Michel, 2016, p. 129-130.

[9] <https://www.collegedesbernardins.fr/content/leurope-quel-horizon-spirituel-et-politique>

[10] Davantage chrétienne que juive d'ailleurs <https://paroles-citoyennes.net/spip.php?article858>

Illustration : « Enraciné dans le ciel », By [Felix Mittermeier](#) (CC0 Domaine public)

ANNEXE : Marc Pierini – La crise du projet européen et ses conséquences pour l'agenda euro-méditerranéen

La crise du projet européen et ses conséquences pour l'agenda euro-méditerranéen

Marc Pierini

Chercheur invité
Carnegie Europe, Bruxelles

Quelle que soit la profondeur de la « crise » du projet européen, c'est un phénomène « à double face », l'une interne et l'autre externe. Le projet de l'UE – sa taille, ses mécanismes, et les valeurs sur lesquelles il se fonde – est remis en question de multiples façons. Il est aussi remis en cause directement par des pays tiers, alliés traditionnels de l'Union européenne pour certains, rivaux pour d'autres. La conséquence en est que désormais la politique étrangère de l'Union européenne doit prendre en compte ces nouveaux paramètres, y compris l'hostilité, la baisse de l'attractivité/poids vis-à-vis de pays voisins, les hésitations dans ses propres rangs sur la politique étrangère, et même les doutes fondamentaux venus de l'intérieur. Mais le remède à cela, à moyen et à long terme, réside dans plus d'Europe, et non moins d'Europe, dans une confiance renouvelée dans les valeurs européennes et leur défense. La démocratie modèle UE n'est peut-être plus un acquis, il faut par conséquent la défendre contre des acteurs politiques hostiles de l'intérieur et de l'étranger. C'est une nouvelle tâche à laquelle doivent s'atteler les institutions de l'UE.

La crise du projet européen est avant tout une crise interne

Si je devais classer les problèmes internes de l'UE selon leur degré de gravité, je mettrais dans la liste le Brexit, un mécanisme de politique étrangère dys-

fonctionnel issu du Traité de Lisbonne, la montée des mouvements migratoires, la montée du populisme en Europe centrale et dans d'autres pays, et une remise en cause sérieuse des valeurs européennes de base. Chacun de ces problèmes a une dimension externe.

Le Brexit est certainement un élément de la crise actuelle. Même s'il est le résultat d'un mauvais calcul extrêmement risqué de la part des dirigeants conservateurs britanniques, le Brexit sera mis en œuvre et doit trouver une conclusion dans le cadre du calendrier prévu. Du point de vue de la politique étrangère et sécuritaire, plus tôt le Brexit sera mis en œuvre, mieux ce sera, car cela fera disparaître une incertitude paralysante. Une fois que le Royaume-Uni sera hors de l'UE, les 27 pays membres restants vont sans nul doute peser moins sur la scène internationale du point de vue diplomatique, économique et militaire. Cette perte sera particulièrement sensible dans le domaine des opérations militaires hors de l'UE, même si une force conjointe peut être envisagée en fonction des futurs arrangements. La capacité et la portée géographique des services des Affaires étrangères britanniques feront aussi grandement défaut.

Les **mécanismes de politique étrangère de l'UE** créés par le Traité de Lisbonne font aussi partie de la crise. En dépit des bonnes paroles et des bonnes intentions relatives à une politique étrangère et sécuritaire commune, et de l'énorme travail accompli par deux Hauts représentants successifs et le personnel du Service européen pour l'action extérieure, la réalité est que la politique étrangère de l'UE est de plus en plus souvent élaborée au niveau des chefs d'États et de gouvernements ¹ (le Conseil européen), essentiellement par les États membres les

¹ S. LEHNE. « Are Prime Ministers Taking Over EU Foreign Policy? », *Paper*, Carnegie Europe, 2015, <https://carnegieeurope.eu/2015/02/16/are-prime-ministers-taking-over-eu-foreign-policy-pub-59070>

plus importants ², et souvent en mode situation de crise. En soi, la machinerie de la politique étrangère de l'UE fonctionne, mais ce fonctionnement est en grande partie basé sur des opérations de routine (déclarations, démarches, coordination au niveau haut-fonctionnaire, concertation locale entre ambassadeurs) alors que les vraies initiatives politiques sont prises individuellement par les chefs d'État et de gouvernement après, au mieux, une consultation entre certains d'entre eux.

Récemment, à plusieurs occasions, on n'a vu aucune implication de la part des institutions de l'UE concernées (Service européen pour l'action extérieure, Commission européenne, Parlement européen) en amont de nouvelles mesures politiques. Les initiatives récentes de la France concernant la Libye, les Kurdes de Syrie, ou le processus de paix en Syrie après les frappes en sont un exemple, et s'inscrivent dans la vieille attitude *gaulliste* de la diplomatie française ³. L'absence remarquable de l'UE sur les aspects diplomatiques de la crise syrienne (à l'exception de deux conférences qui se sont déroulées à Bruxelles en 2017 et 2018) illustre particulièrement bien la situation actuelle. Elle résulte de la réticence de la part des États les plus influents à impliquer les institutions européennes dans les tentatives d'influencer la résolution de la crise syrienne, si l'on excepte les aspects plus techniques (assistance humanitaire, sanctions commerciales). Dans le domaine de la politique étrangère de l'UE, faire « plus ensemble pour renforcer la musculature diplomatique » ⁴ demeure un défi à relever.

Le populisme et les partis d'extrême-droite ⁵ sont en plein essor dans l'Union européenne : la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, l'Autriche, l'Italie, la France, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne en sont les exemples les plus frap-

pants. Dans la plupart des cas, ce phénomène s'est développé par rejet des dynamiques d'intégration de l'UE, et pour défendre les intérêts nationaux ⁶ contre les intérêts collectifs européens. Les partis populistes ont exploité à fond la crise migratoire de 2015, dans deux directions : le rejet de « l'autre » en tant que menace contre l'identité nationale (et la plupart du temps chrétienne), et la critique du manque d'efficacité de l'UE en ce qui concerne la sécurisation des frontières et la sécurité.

La démocratie modèle UE n'est peut-être plus un acquis, il faut par conséquent la défendre contre des acteurs politiques hostiles de l'intérieur et de l'étranger. C'est une nouvelle tâche à laquelle doivent s'atteler les institutions de l'UE

Ironiquement, c'est en Europe de l'Est que le mouvement est le plus fort, dans les pays du groupe de Visegrad (Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie) qui ont été les plus gros bénéficiaires du soutien à la fois politique et financier pendant la transition post-communiste. Il y a indubitablement une récession dans la démocratie européenne ⁷, même si une période de renouveau peut suivre. Plus généralement, on assiste à une vaste reconfiguration des forces politiques européennes, dans laquelle les mouvements comptent chaque fois davantage que les partis traditionnels, y compris dans des pays comme la France ⁸ où l'extrême-droite a été défaite lors des élections de 2017.

² S. LEHNE. « The Big Three in EU Foreign Policy », *Paper*, Carnegie Europe, 2012. <https://carnegieeurope.eu/2012/07/05/big-three-in-eu-foreign-policy-pub-48759>

³ Manuel LAFONT RAPNOUIL. « Alone in the desert? How France can lead Europe in the Middle East », *Policy Brief*, European Council on Foreign Relations, 2018. www.ecfr.eu/page/-/ECFR251_how_france_can_lead_europe_in_the_middle_east.pdf

⁴ S. LEHNE. « Is There Hope for EU Foreign Policy? », *Paper*, Carnegie Europe, 2017. <http://carnegieeurope.eu/2017/12/05/is-there-hope-for-eu-foreign-policy-pub-74909>

⁵ FREEDOM HOUSE, *Freedom in the World 2018 – Democracy in Crisis*, 2018 <https://freedomhouse.org/report/freedom-world/freedom-world-2018>

⁶ S. LEHNE. « Populism: The Risks and Impact on European States », *Paper*, Carnegie Europe, 2017. <https://carnegieeurope.eu/2017/06/06/populism-risks-and-impact-on-european-states-pub-71170>

⁷ R. YOUNGS and S. MANNEY. *Recession and Renewal in European Democracy*, Carnegie Europe, 2018, <http://carnegieeurope.eu/2018/02/26/recession-and-renewal-in-european-democracy-pub-75601>

⁸ C. CHWALISZ. *En Marche: From a Movement to a Government*, Carnegie Europe, 2018, <https://carnegieeurope.eu/2018/04/06/en-marche-from-movement-to-government-pub-75985>

Les valeurs européennes sont contestées par des acteurs politiques majeurs, dont plusieurs partis politiques qui siègent au gouvernement et des Premiers ministres qui se retrouvent autour de la table du Conseil européen. Parfois, les partis qui contestent les valeurs européennes ne sont pas au gouvernement, mais ils ont suffisamment de poids politique pour les influencer. Différents concepts, des contextes historiques différents peuvent en partie expliquer une telle situation⁹, mais au-delà, il s'agit d'un moment extrêmement inquiétant dans l'histoire européenne, en particulier si l'on considère les racines et l'histoire du projet européen depuis 1950. La victoire récente du Premier ministre Viktor Orbán¹⁰ – et notamment sa capacité à réformer la constitution du pays de façon tout à fait légale grâce à la super majorité acquise par son parti Fidesz – va probablement modifier considérablement le paysage politique de la Hongrie, en laissant moins de place à une société civile dynamique, aux libertés dans l'enseignement universitaire, et à l'indépendance des médias.

La machinerie de la politique étrangère de l'UE fonctionne, mais ce fonctionnement est en grande partie basé sur des opérations de routine alors que les vraies initiatives politiques sont prises individuellement par les chefs d'État et de gouvernement après, au mieux, une consultation entre certains d'entre eux

La poussée des **mouvements de réfugiés et de migrants** en 2015 sous l'influence de la guerre en Syrie et des activités des réseaux de trafiquants d'êtres humains a produit un tel choc politique dans de nombreux pays de l'UE qu'elle peut affaiblir le projet européen et provoquer une augmentation

massive des attitudes xénophobes et de rejet dans l'UE. Comme le demande Stefan Lehne de Carnegie Europe¹¹ : « Pourquoi l'afflux de 1,4 millions de réfugiés en 2015 a eu un impact aussi durable, traumatique sur la psyché collective européenne ? ». Il y a eu beaucoup de déclencheurs de ces mouvements massifs de population : la guerre en Syrie, l'insécurité en Afghanistan, en Érythrée ou au Soudan, la pauvreté dans beaucoup d'endroits en Afrique. En outre, l'absence de contrôle en Turquie (au moins initialement) et l'influence et l'adaptabilité des réseaux de trafiquants ont été des facteurs déterminants du phénomène de migration massive de 2015. Côté UE, la crainte du terrorisme associée aux flux de réfugiés (bien que largement non corroborée), les profondes divisions entre les États membres sur la politique du droit d'asile, les doutes sur le traité de Schengen, et les difficiles réformes dans le domaine du contrôle des frontières et des garde-côtes, ont fait que l'UE a été lente à réagir et que sa réponse ne remporte pas l'adhésion de tous.

Le projet européen est aussi exposé à des attaques extérieures

On peut aussi classer des facteurs externes par ordre croissant d'importance : l'attitude envers l'UE des USA, de la Russie, de la Turquie, a changé très rapidement et est devenue de plus en plus hostile. Plus important encore, un nouveau « modèle autoritaire » de gouvernance s'est développé à l'intérieur et en dehors de l'UE, aux antipodes des valeurs sur lesquelles repose le modèle de l'UE.

Côté **Washington**, l'UE doit faire face à la nouvelle attitude de l'administration Trump : hostilité sur les questions commerciales, critiques sur les politiques de défense et les contributions à l'OTAN, et encore plus important, imprévisibilité permanente en politique étrangère. Tant sur le fond que sur la forme, le président Donald Trump, à bien des égards, a déstabilisé ses partenaires et alliés de l'UE, en particulier lorsque des messages contradictoires parviennent de ses diverses administrations. La politique com-

⁹ T. VALÁŠEK. *A Disquieting View of East and West Europe*, Carnegie Europe, 2018. <http://carnegieeurope.eu/2018/02/20/disquieting-view-of-east-and-west-europe-pub-75629>

¹⁰ B. JARÁBIK. *Viktor Orbán's Survival Games*, Carnegie Europe, 2018 <https://carnegieeurope.eu/strategieurope/76030>

¹¹ S. LEHNE. *The EU Remains Unprepared for the Next Migration Crisis*, Carnegie Europe, 2018. <http://carnegieeurope.eu/2018/04/03/eu-remains-unprepared-for-next-migration-crisis-pub-75965>

merciale ¹², qui inclue le Partenariat Transatlantique de commerce et d'Investissement (PTCI ou TTPI -TAFTA en anglais), la politique de l'OTAN ¹³ et la politique en Syrie constituent des cas d'espèce.

De nombreux changements dans les personnels de haut niveau de l'administration américaine au cours des quinze premiers mois de la présidence Trump, et des messages déroutants en rafale de la part du président américain lui-même, ont créé une impression négative dans l'UE : imprécision, fluctuations et incohérence étaient désormais le lot d'un allié jusque-là solide et soutien du projet européen durant toute la période postérieure à la Deuxième Guerre mondiale. Les premiers mois de la présidence Trump ont choqué les dirigeants de l'UE, en particulier après les sommets de l'OTAN et du G7 en mai 2017. Le sommet du G7 au Canada en juin 2018 n'a fait que renforcer cette tendance. Comme l'a alors exprimé la chancelière allemande Angela Merkel ¹⁴ : « L'époque où l'on pouvait complètement compter les uns sur les autres est pour ainsi dire révolue (...) Nous, Européens, devons réellement prendre notre destin en main. (...) Nous devons savoir que nous devons nous battre pour notre propre futur, pour notre destin en tant qu'Européens ». Erik Brattberg de l'Institut Carnegie affirme : « le Transatlantisme traditionnel est en pleine mutation ¹⁵. »

Côté **Russie**, l'UE est confrontée à une politique continue et structurée de harcèlement ¹⁶. Cette politique s'est mise en place à travers le financement de partis politiques, l'ingérence dans les élections et le piratage informatique, mais aussi dans le domaine de la sécurité avec un harcèlement permanent des forces de l'OTAN et de l'Europe, en mer et dans les airs. Plusieurs affaires d'exécutions extra-judiciaires d'opposants ont également eu lieu au Royaume-Uni.

La Russie a récemment accru sa présence politique, militaire et économique au Moyen-Orient et en Turquie. La dynamique diplomatie russe ¹⁷, qui repose sur un effort mondial coordonnant des

moyens multiples, contraste avec l'absence d'une diplomatie collective de l'UE. La Russie a pris pied au Moyen-Orient avec une base aérienne permanente en Syrie occidentale (où elle a la maîtrise des airs) et domine la question sécuritaire, remplaçant le rôle traditionnel des USA dans la région. La Russie est aussi en pourparlers avec la Turquie pour lui fournir des systèmes de missiles défensifs S400 et, pour des raisons de sécurité, les Russes les mettront sans doute en opération depuis l'intérieur des centres de commandement de l'armée de l'air turque, établissant (si la vente est confirmée) un précédent énorme dans un pays de l'OTAN.

Le président Trump, à bien des égards, a déstabilisé ses partenaires et alliés de l'UE, en particulier lorsque des messages contradictoires parviennent de ses diverses administrations

La Russie utilise aussi son puissant secteur énergétique comme outil diplomatique, visant essentiellement à conserver un contrôle maximum des fournitures de gaz à l'UE. En lien avec son obsession de contourner l'Ukraine, la Russie construit des gazoducs en mer du Nord (Nord Stream) et dans la mer Noire (Turk Stream), tout en s'investissant au même moment dans les explorations de gaz offshore dans les eaux israéliennes et égyptiennes, avec également des projets onshore au nord de l'Irak et en Libye orientale.

En 2015-2017, **la Turquie**, de son côté, est rapidement passée du statut de pays candidat à l'UE à celui de partenaire de l'UE, accompagnant ce passage d'un discours hostile, même s'il existe toujours de solides liens économiques pour ce qui est du

¹² J. DEMPSEY. *Judy Asks: Is Europe Ready for a Trade War with Trump?*, Carnegie Europe, 2018 <https://carnegieeurope.eu/strategieurope/75790>

¹³ J. DEMPSEY. *Trump, NATO, and Europe's Security*, Carnegie Europe, 2016. <https://carnegieeurope.eu/strategieurope/63292>

¹⁴ J. HENLEY. « Angela Merkel: EU cannot completely rely on US and Britain any more », *The Guardian*, 2017 <https://www.theguardian.com/world/2017/may/28/merkel-says-eu-cannot-completely-rely-on-us-and-britain-any-more-g7-talks>

¹⁵ E. BRATTBERG. *Trouble Ahead for Transatlanticism*, Carnegie Europe, 2017 <https://carnegieeurope.eu/strategieurope/73261>

¹⁶ R. WRIGHT. « Putin, a Little Man Still Trying to Prove His Bigness », *The New Yorker*, 20 mars 2018 <https://www.newyorker.com/news/news-desk/putin-a-little-man-still-trying-to-prove-his-bigness>

¹⁷ AA-VV. *The Return of Global Russia, Research Project*, Carnegie Russia <http://carnegieendowment.org/publications/interactive/global-russia>

commerce, des investissements et de la technologie. L'ingérence dans les politiques nationales, plus particulièrement en Allemagne et aux Pays-Bas, les critiques contre la France au sujet de sa présence militaire en Syrie, l'incohérence d'une politique étrangère guidée en grande partie par des considérations électorales intérieures, sont devenus les marques distinctives des relations de la Turquie avec l'UE et les pays membres de l'UE.

Alors qu'encore récemment, la Turquie se trouvait sur une « trajectoire européenne » (en dépit de toutes les ambiguïtés associées à la politique d'élargissement de l'UE et de la propre évolution de la Turquie du président Erdoğan), ce pays est maintenant sur une « orbite antagoniste » par rapport à l'UE, et en grande partie pour des raisons purement internes. L'adhésion de la Turquie à l'UE en vue de former une alliance politique durable et profonde ¹⁸ est maintenant hors de question, en raison de la dérive du pays vers un système centré sur le pouvoir d'un seul homme. La règle de l'unanimité qu'utilise l'UE pour la question de l'adhésion exclut toute avancée sur ce front. Même un partenariat réduit est devenue maintenant problématique, même si des domaines comme le commerce ¹⁹, l'investissement et le contre-terrorisme constituent une base d'action commune. Dans une large mesure, le fait que le discours d'Ankara sur l'UE soit devenu structurellement hostile – et avec peu de chances de se radoucir bientôt – empêche toute amélioration des relations UE-Turquie de se concrétiser.

L'alliance de circonstance entre Ankara et Moscou, pour une bonne part due à l'isolement diplomatique de la Turquie après la tentative de coup d'État de juillet 2016 et à l'exploitation par la Russie de la faiblesse de son partenaire, tient bon désormais, pour des raisons liées à des considérations classiques économiques et énergétiques, à des questions de politique étrangère (Syrie) et à des considérations de politique intérieure. Cette politique n'est pas exempte de profondes contradictions, comme le montre l'approbation par Ankara des frappes occidentales contre l'arsenal chimique syrien, en avril 2014. La politique turque reste le principal facteur :

la seule façon pour l'AKP de rester solidement installé au pouvoir est de renforcer son alliance avec le parti nationaliste MHP. Ce qui exige de marteler un discours violemment nationaliste, anti-kurde, anti-grec, anti-UE et anti-USA. Cette situation nouvelle ne sera pas sans conséquences pour l'OTAN, les USA et l'UE.

Une politique étrangère de l'UE remise en cause par la crise interne et externe de l'UE.

L'Union européenne est actuellement confrontée à un **changement énorme de paradigme** : certains de ses propres membres, ainsi que des pays considérés comme des « alliés naturels » sont devenus, au moins dans un futur prévisible, des membres ou des partenaires « structurellement hostiles » ou tout au moins imprévisibles. Comme expliqué plus haut, c'est le cas – au sein de l'UE – pour la Hongrie, la Pologne et potentiellement quelques autres, et – hors de l'UE – pour les USA de l'administration Trump et la Turquie du président Erdoğan.

Le fait que le discours d'Ankara sur l'UE soit devenu structurellement hostile – et avec peu de chances de se radoucir bientôt – empêche toute amélioration des relations UE-Turquie de se concrétiser

C'est un paysage nouveau. Dans le domaine de la politique étrangère, la cohésion et l'influence de l'UE sont aujourd'hui en danger, et les actions conjointes avec des alliés et des partenaires vont devenir difficiles, et même impossibles dans certains cas. Plusieurs situations en cours illustrent ce nouveau paradigme.

Comment l'Union européenne peut-elle, par exemple, continuer à défendre la poursuite d'une solution di-

¹⁸ M. PIERINI. *The 2018 Turkey Regress Report*, Carnegie Europe, 2018 <http://carnegieeurope.eu/2018/03/14/2018-turkey-regress-report-pub-75794>

¹⁹ S. ÜLGEN. « Trade As Turkey's EU Anchor », *Paper*, Carnegie Europe, 2017 <https://carnegieeurope.eu/2017/12/13/trade-as-turkey-s-eu-anchor-pub-75002>

plomatique avec l'Iran ²⁰ (en particulier, l'accord nucléaire), quand, fondamentalement, les USA et l'UE divergent sur les actions futures à tenir, et quand l'administration américaine s'oriente vers une politique de confrontation militaire avec l'Iran ?

De même, dans le cas de la **Syrie**, le fondement de l'action commune était la coalition anti-EIIL, impliquant les forces aériennes américaines et de plusieurs pays de l'UE (entre autres pays), et des troupes spéciales au sol mises à disposition par les USA, la France et le Royaume-Uni. Comment cette coalition va-t-elle tenir si des messages contradictoires ²¹ sont (comme c'est le cas actuellement, à l'exception du sujet des armes chimiques) émis par Washington à propos de la poursuite des actions américaines, et s'il n'y a aucune prévisibilité sur les actions futures dans le contexte de l'ONU pour un règlement politique de la question syrienne ? De plus, comment l'UE peut-elle peser de tout son poids dans les négociations sur un règlement politique en Syrie si certains de ses membres agissent en leur propre nom ?

À cet égard, l'alignement actuel (et partiel) d'Ankara sur la politique de Moscou en Syrie crée un autre problème pour l'UE, car la Turquie, qui ne s'est jamais vraiment engagée pleinement dans la lutte pour détruire l'EIIL, a récemment fait montre d'hostilité envers les pays de l'UE (et aussi les USA) les plus actifs dans la coalition (par exemple, en expulsant les forces aériennes allemandes de la base aérienne d'Incirlik en 2017, ou en menaçant verbalement la France en raison des discussions menées par celle-ci avec des entités kurdes, en 2018).

Faire rayonner les valeurs de l'UE à l'étranger est une tradition bien ancrée au cœur de la politique étrangère de l'UE, en Afrique (accords de Lomé et de Cotonou), en Méditerranée (Partenariat euro-méditerranéen, Union pour la Méditerranée) et sur le continent européen (élargissement en Europe centrale entre 2004 et 2013, processus d'élargissement avec les Balkans occidentaux et la Turquie).

Aujourd'hui, le développement d'un modèle de démocratie illibérale au sein des frontières de l'UE par le biais d'élections démocratiques va grandement entraver la capacité de l'UE à faire rayonner ses valeurs dans des pays tiers.

Un exemple de nature plus générale est la défense collective par les pays occidentaux de l'État de droit et des droits de l'homme dans la région Méditerranée : comment continuer à défendre des droits et des valeurs dans les pays méditerranéens (par exemple en Égypte) si les États-Unis n'y montrent plus d'intérêt ?

Pour le dire de façon différente, l'UE peut-elle « compenser » la diminution du soutien démocratique des États-Unis ²², autrement qu'en se contentant de déclarations ? ²³ Comme le dit Richard Youngs de Carnegie Europe, « un engagement plus fort de l'Europe en faveur d'une démocratie universelle pourrait servir d'antidote à la perte d'influence internationale et de prestige de l'UE ces dernières années ».

Le modèle UE face à la concurrence du « modèle autoritaire »

Un nouveau « modèle autoritaire » qui prend exemple sur la Russie émerge et prend racine. Il se décline en plusieurs nuances à l'intérieur et en dehors de l'UE.

Au sein de l'UE, il est dans plusieurs cas le résultat d'élections démocratiques et d'une attitude de rejet des politiques d'intégration de l'UE, comme on peut le voir en Hongrie ²⁴, en Pologne, en République tchèque et en Slovaquie. Dans les autres pays de l'UE, les tendances réjectionnistes se confinent à quelques partis politiques, qui n'ont pas accédé au pouvoir (ou pas encore), mais restent opposés à une intégration plus grande de l'UE et/ou ont une attitude fermement négative sur l'immigration en provenance des pays méditerranéens

²⁰ S. SADJADPOUR. *Failure Foretold*, Carnegie Middle East Center, 2017 <https://carnegie-mec.org/diwan/73552>

²¹ M. LANDLER, C. GALL and E. SCHMITT. Mixed Messages From U.S. as Turkey Attacks Syrian Kurds, *The New York Times*, 2018, www.nytimes.com/2018/01/23/world/middleeast/us-nato-turkey-afrin-manbij.html

²² R. YOUNGS. In the Era of Trump, Can Europe Step Up on Global Democracy?, Carnegie Europe, 2017, <https://carnegieeurope.eu/strategieurope/75075>

²³ CONSEIL DE L'EUROPE. *Déclaration de la Haute représentante, Mme Federica Mogherini, au nom de l'Union européenne*, à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, Communiqué de presse, 10 décembre 2017. www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2017/12/08/declaration-by-the-high-representative-federica-mogherini-on-behalf-of-the-eu-on-human-rights-day-10-december-2017/

²⁴ B. JARÁBIK, Op. cit.

(par exemple, le FPÖ en Autriche, le Front national en France, l'AfD en Allemagne, La Ligue du Nord en Italie, et le PVV aux Pays-Bas). Dans certains pays, même lorsqu'ils sont en dehors du gouvernement, ces partis sont en mesure d'exercer une influence sur la coalition au pouvoir.

En dehors de l'UE, le modèle autoritaire s'est développé par des voies non démocratiques – comme en Turquie (référendum constitutionnel d'avril 2017), en Égypte (récentes élections), ou bien entendu la Syrie – et il y a peu de chances que l'on puisse renverser cette tendance. Ce modèle est en confrontation ouverte avec le programme d'action extérieure européen.

À rebours, l'adhésion à l'UE ou un partenariat avec l'UE perd de son attrait, ou l'envie s'est simplement évaporée dans ces pays qui suivent un modèle autoritaire émergent : pour le dire simplement, suivre les normes politiques de l'UE est devenu un obstacle pour les régimes autoritaires qui essaient de renforcer leur pouvoir. Leur argumentation dans les discussions avec les dirigeants de l'UE est claire et nette : nous combattons le terrorisme (y compris pour votre compte) et vous devriez comprendre nos contraintes. Ce discours illustre principalement le retour à un programme de type « après-11 septembre ».

A l'inverse, l'influence que l'UE pourrait en principe exercer sur certains pays méditerranéens est en grande partie infléchie par les autres intérêts qu'elle possède dans ces pays : considérations militaires et de contre-terrorisme (y compris les ventes d'armes), (Égypte, Turquie), intérêts commerciaux et investissements (tous les pays), intérêts énergétiques (Égypte, Libye), considérations liées au contrôle des flux migratoires (Turquie, Libye, Tunisie, Maroc).

L'UE a l'intention de continuer à apporter son soutien à la défense des droits de l'homme et de l'État de droit, ainsi qu'à la liberté des médias et à une société civile libre. Toutefois, au-delà de la déclaration de principe, il reste à voir de quelle façon elle sera capable de mettre en œuvre ces politiques dans des pays où le soutien qu'elle apportera à la démocratie sera perçu comme une manœuvre hostile à l'encontre du pouvoir en place.

Conclusion

En ce qui concerne la manière dont l'UE peut contrer ses propres tendances illibérales, les dirigeants politiques de l'UE doivent choisir entre « Plus d'Europe » ou « Moins d'Europe et plus de cynisme », à moins que les États membres de l'UE ne se divisent entre un groupe central défendant pleinement les valeurs de l'UE et un autre groupe (ou plusieurs groupes) se séparant du groupe central et se « libérant » de leur engagement initial en faveur de la démocratie libérale.

Suivre les normes politiques de l'UE est devenu un obstacle pour les régimes autoritaires qui essaient de renforcer leur pouvoir. Leur argumentation dans les discussions avec les dirigeants de l'UE est claire et nette : nous combattons le terrorisme (y compris pour votre compte) et vous devriez comprendre nos contraintes

La société civile en Europe ²⁵ réagit contre le populisme et les tendances autocratiques. Il s'agit d'un processus sain, mais il repose sur l'hypothèse que la société civile jouira toujours d'un espace de travail libre, ce qui n'est pas garanti si l'on regarde ne serait-ce que les prochaines transformations constitutionnelles en Hongrie, par exemple.

Cependant, l'engagement de la société civile ne suffira pas : une réaction cohérente est nécessaire de la part des institutions centrales de l'UE telles que le Conseil européen, le Parlement et la Commission, y compris par le biais d'un mécanisme de police – ou peut-être d'options politiques différentes – pour les gouvernements qui choisissent une voie différente.

²⁵ J. DEMPSEY. *Judy Asks: Can Civil Society Defeat Illiberalism?*, Carnegie Europe, 2018. <https://carnegieeurope.eu/strategieurope/76063?lang=en>